

VILLE DE

PLERGUER



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS • JUILLET 2024 • #N°52#

LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL



BEAUFORT : L'ABRI RANDONNEUR



NUMÉROS UTILES DU QUOTIDIEN

• **MAIRIE** Tél 02 99 58 91 27 -

Fax 02 99 58 11 71

e-mail : mairie.plerguer@wanadoo.fr

site internet : www.plerguer.fr

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 14h/17h30
Le jeudi 8h30/12h. Le samedi 9h30/12h.

• **CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX**

M^{me} Agnès TOUTANT, M. Jean-Luc BOURGEOUX

Contact au Conseil Départemental :

02 99 02 35 32.

• **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Voir au secrétariat de la mairie.

• **MARCHE** Place de la Mairie, le mercredi 8h30/13h.

• **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Lundi et vendredi 15h30/18h. Mercredi 10h/12h et 14h/18h. Samedi 10h/12h. 02 99 48 66 23
E-mail : bibliotheque@plerguer.fr

• **ENSEIGNEMENT**

ECOLE des BADIOUS (école publique)

Directrice : M^{me} PIEPLUS 02 99 58 98 83

ECOLE NOTRE DAME (école privée)

Directrice : M^{me} PATIN 02 99 58 10 33

• **SERVICE D'AIDE A DOMICILE - ADMR**

4 rue de la Croix du Fresne 02 99 58 14 94.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h30 et 14h/16h

• **MAISON FRANCE SERVICES**

Maison des Galopins, 8, rue de la Cerisaie
Permanence : le mardi 9h/12h.

• **MAPE (Malo Agglomération Petite Enfance)** Permanence sur RDV

02 99 89 15 20 Ateliers d'éveil – Maison des Associations - Mardi 8h30/12h.

• **PERMANENCES SOCIALES - CDAS**

Maison des Galopins, 8 Rue de la Cerisaie :
M^{me} Marie CHASTANT, assistante sociale sur rendez-vous 02 99 19 15 15 **Consultations infantiles** : sur RDV 02 99 19 15 15. 3^{ème} mardi 13h30/17h30 et 4^{ème} jeudi 9h/12h

• **LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)**

avec l'association TRICOTIN - 0-6 ans en itinérance. Permanence libre : vendredi 8h45/12h20. Maison des Associations – Espace de la Cerisaie. Contact :
M^{me} Maryse POIRIER – 06 75 33 48 72

• **C.A.F. Espace Social**, rue des Tendières

DOL DE BRETAGNE, chaque mardi

9h/12h30 et 14h/16h

• **MEDECINS**

– Dr Michel ANGELETTI 4 Rue Pierre Romé

02 99 20 61 40. Dr Bernard LERICH

3, rue du Champ Jouan 02 99 58 98 89

– Dr Amerin VANSIRI

Square Bertrand Robidou 02 23 15 41 67

– Dr Florian PEZON 02 99 88 67 29

Square Bertrand Robidou

• **PHARMACIE** M. Philippe FERRON

M^{me} Marie-Françoise PRUD'HOMME

3, rue de la Libération - 02 99 58 91 05

Fax : 02 99 58 11 39.

• **INFIRMIERS Cabinet infirmier :**

M^{me} Aurore LEMERER - MM. Laurent CAILLAULD,

Mathieu LABORIE La Chapelle –

02 99 58 94 39

Cabinet Infirmier : M^{mes} El Fedda CLEMENT,

Rachel VALLEE, Amélie AGENAIS,

Véronique HUET, Square Bertrand Robidou

07 84 09 19 66 ou 02 23 16 90 76.

• **PEDICURE-PODOLOGUE** Bélinda DUGUE

PLOUGONVEN, Gwenola MALLET

Square Bertrand Robidou

02 99 80 06 69/06 76 40 62 36

• **OSTEOPATHE** Maxime LEBRETON,

06 29 21 19 77 Marie VON KUNSSBERG,

praticienne massage, bien-être, sophrologie

07 77 94 10 92, Square Bertrand Robidou

• **CABINET PACHAMAMA Maison de**

périnatalité 6 Allée du Champ Lison

L'Epine - Delphine DOBÉ, psycho-somato-

thérapeute : 07 88 25 00 32 - Jacqueline

CARAËS, sage-Femme hauto-thérapeute :

06 82 64 2747 - Marie REVERCHON,

masseur-kinésithérapeute 06 89 59 34 38 -

Fanny DOUSSET, ostéopathe, 07 49 11 03

38 - Céline DUTU - naturopathe hildegard-

ienne et réflexologue plantaire Tél : 06 95

68 88 25

• **GENDARMERIE**

Châteauneuf 02 99 58 40 05

• **POMPIERS** (Tél. 18)

Lieutenant Jocelyne AUSSANT Chef de centre

02 99 58 12 86

• **CULTE** Presbytère de CHATEAUNEUF

d'ILLE ET VILAINE 02 99 58 41 02

• **LA POSTE** 10 Rue de Saint-Malo :

02 99 58 94 83. Lundi au samedi 10h/12h.

• **DÉCHÈTERIE** au Vieux-Bourg à Miniac-

Morvan - Fermeture le Vendredi

06 83 77 82 05 - ZA LA HALTE à Saint-Père

Marc en Poulet le vendredi 02 99 58 47 20

• **TRESORERIE MUNICIPALE**

Centre des Finances Publiques, 18 Place Toul-

lier, Dol de Bretagne - Renseignements et RDV

au 02 99 48 01 79

• **CORRESPONDANTS JOURNAUX**

Le Pays Malouin : Jean-François TEXIER

02 99 48 90 36 - 0638780058

jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Ouest France : Evelyne SPINDLER

06 88 31 96 13 eve-lisa@orange.fr

#SOMMAIRE#

03
EDITORIAL

04

Décision du Conseil Municipal - Etat civil

06

VIE MUNICIPALE

Le point sur les travaux. L'école des Badius : enfin, la fin des travaux ! Commémoration du 8 mai 1945. Plerguer a célébré la fête nationale. Résultats des scrutins. Les élus du conseil municipal des enfants en balade. Des bénévoles en or. Services techniques municipaux. Un troisième médecin généraliste. Plerguer participe au Bafa de territoire. La rénovation du réseau d'éclairage public. Infos sur les horaires d'éclairage. Prévention des feux. Une délégation allemande reçue à la Mairie. Les réunions de quartier. Un peu d'argent de poche pour les jeunes. Des dictionnaires pour les CM2. L'atelier artistique Source Garouste. Un départ en retraite bien mérité. Les mamans à l'honneur. Noces d'or. Remerciements aux bénévoles du Téléthon. La Disco Soupe.

18

ENVIRONNEMENT & URBANISME

Tentez l'aventure DEN-BZH ! Pied de murs végétalisé. L'élagage des haies. Questionnaire sur le marais de Dol. Moustique tigre : tous concernés. Les eaux de Beaufort communique ... Les arbres remarquables de Bretagne. Deux nouveaux lotissements.

26

VIE SCOLAIRE

Ecole Notre Dame. Ecole des Badius

28

LES ANIMATIONS

Espace Jeunes, Centre de loisirs ALSH. Bibliothèque l'évaluation. .

31

LES ASSOCIATIONS

Mille pattes. SOLID'R Plerguer. Courir à Plerguer. ATP Tennis Plerguer. Club des Badoliers. Amicale Laïque école des Badius.FC Football Club Plerguer/Roz.Etrier de Plerguer. CALAO. J2N. Gymnastique volontaire. M'TAVOIX. ADMR. ACCA. Jumelage Lette Plerguer. Comité des fêtes.

40

Plerguer en images.

PLERGUER INFOS - Bulletin Municipal d'Informations. N° 52 - JUILLET 2024 -

Tirage 1 450 exemplaires.

Directeur de la publication : Jean-Luc Beaujoin.

Comité de rédaction : Commission communication.

Crédit photos : Municipalité - Associations.

Infographie et impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE 02 99 48 01 82

Le résultat des élections européennes (9 juin 2024) et législatives (30 juin et 7 juillet 2024) a changé considérablement le paysage politique national et a réinterrogé le fonctionnement de notre système démocratique.

UNE PERTE DE CONFIANCE UNE FATIGUE DEMOCRATIQUE

L'alternance entre la droite et la gauche, qui a fonctionné pendant des décennies a explosé. La répartition des votes entre 3 blocs démontre clairement que nos concitoyens attendent autre chose. Ces résultats ont pu être modulés bien entendu selon la spécificité de chaque circonscription, mais PLERGUER n'a pas échappé à cette évolution (cf. résultats détaillés page 9). Ces résultats sont d'autant plus significatifs que la participation a été exceptionnelle, reflet de la situation réelle vécue par les Françaises et les Français. La situation actuelle n'est que l'aboutissement d'une tendance qui se dessine depuis longtemps. Notre modèle démocratique libéral fondé sur les libertés individuelles et démocratiques est aujourd'hui interrogé. Les citoyens se sont progressivement éloignés de leurs élus nationaux ; comme le soulignent de nombreux experts politiques, les citoyens n'ont plus confiance et ont le sentiment de ne pas être écoutés, d'être oubliés ; et ceci est constaté particulièrement dans les territoires ruraux (50 % des français estiment vivre dans un territoire *discriminé*).

LE MAIRE RESTE LE REPÈRE DE PROXIMITÉ

Les Français, pour autant restent très attachés à la démocratie (80%), même s'ils estiment qu'elle ne fonctionne plus très bien. Mais, à l'inverse de leur opinion sur les élus nationaux, ils gardent toute leur confiance aux maires et à leurs conseillers municipaux. Le maire constitue finalement le seul pôle de

stabilité dans le climat politique actuel, trop souvent marqué d'injures, voire de violence, dans un débat démocratique qui se dégrade et qui ne rassure pas les citoyens. Le maire bénéficie encore de cette relation positive avec ses concitoyens pour une seule et bonne raison : **LA PROXIMITÉ**. En effet, le maire et les élus communaux, notamment dans les communes rurales encore une fois, sont au plus proche d'eux, vivent avec eux, partagent leurs difficultés et leurs conditions de vie ; ils sont les plus à même de prendre conscience des difficultés concrètes du quotidien. Le maire est le premier recours pour ses habitants et constitue l'autorité de proximité par excellence. A Plerguer, depuis 2014, j'ai pris conscience de cette responsabilité et avec mes collègues, j'ai fait de la proximité un enjeu majeur, précisément pour lutter contre ce sentiment de laissés-pour compte et contre les effets des suppressions des services publics d'état reconcentrés vers l'urbain. Ainsi, à Plerguer nous avons multiplié les actions visant à offrir localement des services de proximité que les plerguerrois, qui ont des besoins, n'iraient pas chercher ailleurs. C'est par exemple la Maison de Santé avec 3 médecins généralistes (un 3^{ème} médecin arrive en octobre prochain) qui enrichit considérablement l'offre de soins, ou encore la création d'une permanence Maison France Service (qui fait suite au Point Accueil Emploi), les actions d'inclusion numérique, les permanences hebdomadaires sur la parentalité, les programmes de logement social en zone agglomérée ... A cela s'ajoute les services publics municipaux totalement à la charge de la commune (Ecole publique, bibliothèque, Espace Jeunes, Centre de Loisirs, équipements sportifs, ...). Toutes ces actions et initiatives sont menées malgré des moyens limités et



Dans un nouveau paysage politique national, les maires plus que jamais garants de la démocratie

avec peu de visibilité financière dans un cadre très contraint. Les communes, les maires et les élus locaux sont le socle de la démocratie. Jean-Pierre RAFFARIN a dit qu'ils étaient «*la première ligne de défense de la République*». Je suis personnellement convaincu que les maires contribuent largement à maintenir notre système démocratique ; ils assurent la continuité du service public avec leurs moyens. Ils sont les interlocuteurs à qui les habitants viennent exposer leurs difficultés (même s'il ne s'agit pas de leurs compétences), ils orientent, conseillent, rassurent. Les associations des maires, et notamment l'Association des Maires ruraux de France, ont appelé les députés nouvellement élus à la raison et à l'action, en exprimant la nécessité de travailler au bien commun en n'oubliant pas nos territoires.

Formulons le vœu que cet appel soit entendu !

Le Maire, Jean-Luc BEAUDOIN

Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

CM du 13 février 2024

- **Aménagement – Servitude rue de Lette – Convention avec Enedis – Approbation.** Suite à la cession du foncier public à la commune par l'Établissement Foncier de Bretagne, le conseil municipal a approuvé la convention de transfert de servitudes à signer entre la commune et Enedis.
- **Aménagement – Eclairage Public – Rénovation globale – Convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35) – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la convention à conclure avec le SDE 35, permettant de rénover la totalité de l'éclairage public en une seule fois, avec un étalement du reste à charge de la commune sur 10 ans.



- **Urbanisme – Lotissement Le hameau des Serres - Convention de rétrocession des équipements communs – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la convention de rétrocession dans le patrimoine communal des équipements publics du lotissement, en fin d'opération.
- **Urbanisme – Lotissement La Ville Légerard - Convention de rétrocession des équipements communs – Approbation** Le conseil municipal a approuvé la convention de rétrocession dans le patrimoine communal



des équipements publics du lotissement, en fin d'opération.

- **Urbanisme – Lotissement La Ville Légerard - Exclusion du droit de préemption urbain- Approbation.** Le conseil municipal a décidé d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain, la vente de l'ensemble des lots du lotissement *La Ville Légerard*.
- **Bâtiment – Maison de Santé – Location d'une cellule de médecine générale – Approbation du bail.** Le conseil municipal a approuvé le bail de location d'une cellule médicale de la Maison de Santé à conclure avec le Dr PEZON.

CM du 13 mars 2024

- **Compte de gestion 2023 – Budget Principal - Approbation.** Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion du budget principal 2023.
- **Compte Administratif 2023 – Budget Principal - Approbation.** Le conseil municipal a approuvé les résultats du compte administratif 2023 :
Fonctionnement : 499 575,45 € (excédent)
Investissement : 631 889,02 € (excédent)
- **Budget 2024 – Vote des taux - Décision.** Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux, compte tenu notamment de l'inflation. (Taxe Foncière Bâti : 38,83 % ; Taxe Foncière non Bâti : 47,20 % ; Taxe Habitation résidence secondaire : 15,10 %).

- **Budget 2024 – Subventions aux associations – Décision.** Le conseil municipal a voté l'ensemble des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2024.

- **Budget 2024 – Ecoles – Attributions.** Le conseil municipal a voté les attributions suivantes :

Ecole Publique : 16 135 € (hors charges de personnel et de fonctionnement)

Ecole Privée : 87 872,32 €

- **Budget 2024 – Participation à divers organismes et subvention au CCAS.** Le conseil municipal a voté le montant des participations de la commune à divers organismes (4 834,04 €) et la subvention au CCAS (10 000 €).

- **Action Socio-éducative et culturelle – Atelier de sensibilisation – Convention avec l'association La Source-Hermine - Approbation.** Le conseil municipal a adopté le principe de conclure chaque année une convention avec l'Association La Source-Hermine pour organiser une semaine de sensibilisation artistique et culturelle pendant les vacances scolaires.

- **Environnement – Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR) – Identification.** En application de la n°2023-175 du 10 mars 2023, le conseil municipal a approuvé l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables potentielles de la commune.

- **Personnel – Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat - Approbation.** En application d'un décret en date



Panneaux photovoltaïques
(Restaurant scolaire)

du 31 octobre 2023 relatif à la fonction publique territoriale, le conseil municipal a approuvé le versement d'une prime exceptionnelle à hauteur de 50 % du plafond réglementaire.

- **Finances – Parcours de glisse universelle (pumptrack) – Demande de subvention – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la demande de subvention au titre de plusieurs financeurs (DETR, DSIL, ANS) pour le projet de parcours de glisse universelle.

CM du 9 avril 2024

- **Budget 2024 – Affectation des résultats 2025 – Décision.** Le conseil municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 : (499 575,45 €) en réserves d'investissement et de l'excédent d'investissement 2023 : (631 889,02 €) en report d'investissement.

- **Budget 2024 – Budget Général – Approbation.** Le conseil municipal a voté le budget 2024 sur les bases suivantes :

Fonctionnement : 2 734 306 €

Investissement : 2 072 787,76 €

CM du 11 juin 2024

- **Saint Malo Agglomération – SIG – Service Unifié sur le territoire du Pays de Saint Malo - Conventionnement 2023-2027 – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la convention de partenariat pour le fonctionnement d'un service unifié en matière de système d'information géographique (SIG) sur le territoire de Saint Malo Agglomération.

- **SDE 35 – Adhésion au Groupe Propriétaires Fonciers pour la participation AMI – IRVE (installation de recharge pour véhicules électriques) - Convention.** Dans le cadre du développement des installations



de recharge pour véhicules électriques piloté par le SDE 35, le conseil municipal a approuvé la convention constitutive du groupement de propriétaires fonciers afin

que la commune puisse être intégrée dans les futurs appels à manifestations d'intérêt (AMI) auprès d'opérateurs privés.

- **Urbanisme – Instauration du permis de démolir – Décision.** Le conseil municipal a décidé l'institution d'un permis de démolir pour les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

- **Budget 2024 – Association des Sauteurs-Pompiers de Plerguer – Subvention Exceptionnelle.** Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour confectionner un nouveau drapeau officiel.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

FORTIN Léo	10 février	31, Allée des Aubépines
BLIN MOREL Léon	25 mars	11, Le Puits Saliou
QUÉMERAIS Eden	10 avril	4, Lycastel
CONDAT Axel	28 mai	53, rue de la Libération
MOUCHEL Basile	30 mai	9, La Gare
DE TROGOFF Soline	17 juin	8 bis rue de la Croix du Fresno

MARIAGES

20 avril	Julien CONDAT et Zohra LEPROVOST
11 mai	Benoit THOUREAU et Séverine LUCION
25 mai	Kévin LEMAIRE et Jessica BARBE
28 juin	Jean-Philippe MARIE et Valérie REBOUR

DÉCÈS

10 janvier	LAINÉ Paul – 7 rue du Vieux Noyer
14 janvier	BOUESNEL Joseph – 35 rue des Aulnaies
21 février	GUILLAUME Anastasia – 1 Loumas
22 février	CRON Henri – 5 La Touesse
24 février	LANOE Nathalie épouse LE DEZ – 9 Lotissement du Verger
25 février	JOUQUET Yvonne épouse LEROY – 19 rue des Aulnaies
10 mars	LE BIVIC Maurice – 3 rue du Vieux Noyer
22 mars	LECOQ Laurence – 3 La Chapelle
30 mars	CORROYER Michel – 9 Impasse des Maraîchers
1 ^{er} avril	PIEDFORT Nathalie épouse LEDUC – 8 rue du Champ Joan
3 avril	LEROY Marie épouse BEAUDOIN – 22 rue Pierre Romé
4 avril	CORVAISIER Maria épouse AUDRAN – 9 Le Pont Allain
7 mai	LEDUC Odette épouse LEBRET – 4 bis rue du Champ Joan
14 mai	GARRIC André – 9 rue de la Chataigneraie
31 mai	ANDRE Suzanne épouse LOISEL – 23 rue du Champ Joan
29 juin	GAUDIN Thérèse épouse VALLEE – 12 rue Jacques Cartier



LE POINT SUR LES TRAVAUX

STADE PIERRE ROME – les jeux pour enfants remis à niveau

L'ensemble des jeux existants ont été contrôlés et mis en état de conformité. Les sols souples ont été changés et un nouvel équipement a été installé.



MAIRIE : changement de la porte principale

En février, la porte d'entrée de la mairie en haut du perron a été changée. Elle a été fabriquée en bois avec petits carreaux, comme sa devancière qui avait fait largement son temps et qui ne jouait plus son rôle en terme d'isolation.



#6#

BEAUFORT : l'abri randonneur a été reconstruit, mais comme ce fut annoncé, la municipalité a mobilisé un budget (assurance et subvention) pour la reconstruction de l'abri-randonneur de Beaufort. Il a été livré en mars 2024, pour les usagers du site. Malheureusement, il a déjà subi des dégradations.



PONT DE LA BARRE GUINEHEUC : la signalisation est en place

Consécutivement aux travaux réalisés au niveau du pont de la Barre-Guinehec, dans le cadre du remeandrage du Meleuc, la signalisation routière a été posée pour assurer la sécurité et la pérennité des



ouvrages. Le tonnage a notamment été limité à 16 T, tonnage maximal permettant néanmoins le passage des véhicules de secours.

RUE DE LA CHATAIGNERAIE : un nouveau tronçon piétonnier

Dans le cadre de sa politique de liaisons douces sécurisées en zone agglomérée, un nouveau tronçon de cheminement piétonnier a été réalisé ainsi de rejoindre la rue Pierre Romé. Des compléments restent à faire pour la traversée piétonne.



LA TOUESSE – un cheminement piétonnier complémentaire

Afin d'assurer une meilleure sécurité pour les habitants de La Touesse située en entrée d'agglomération, un cheminement piétonnier sécurisé a été réalisé et raccordé au cheminement existant entre les lieux-dits de La Touesse et de Loumas.



L'ÉCOLE DES BADIOUS : enfin, la fin des travaux !

Après 5 ans de travaux (au lieu des 3 ans initialement programmés) les travaux de restructuration et d'extension de l'École Publique des Badioues et du restaurant scolaire s'achèvent enfin.

Depuis juillet 2015, le bulletin municipal d'information a fait à chaque parution un point d'avancement du dossier, d'abord, au titre du processus décisionnel, puis ensuite du chantier lui-même. Ainsi chacun a pu suivre le déroulement de ce dossier au fil de l'eau. Un dossier qui aura été ouvert en 2015, sachant que la phase des études, des choix organisationnels et financiers, des procédures du concours d'architecture et des attributions de marchés aux entreprises aura nécessité 3 années. De plus, la 3^{ème} et dernière tranche

de travaux a été considérablement perturbée par des éléments exogènes. La rentrée scolaire 2024/2025 va donc pouvoir s'effectuer dans les nouveaux locaux scolaires, sur un site unique pour le plus grand confort des enfants et des enseignants. Les travaux de finition et les opérations de déménagement devraient avoir été réalisés pendant les vacances scolaires. L'inauguration officielle est programmée pour le 7 septembre prochain, sachant qu'une journée *Portes Ouvertes* sera organisée le samedi 14 septembre afin que les Plergerrois et Plergerroises puissent découvrir ce nouvel équipement ô combien stratégique pour le développement de notre commune.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Une belle cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 sous un beau soleil et avec notamment la présence des jeunes et enfants de Plerguer (Espace Jeunes et Conseil municipal des enfants).



PLERGUER A CELEBRÉ LA FÊTE NATIONALE

Fidèle à la tradition, mais aussi parce que la municipalité attache du prix à fêter le 14 juillet, pour tout ce qu'il symbolise, la journée a été marquée par 2 temps forts :

D'abord une cérémonie au Monument aux Morts au cours de laquelle Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage

à ceux qui ont donné leur vie pour notre république et pour notre démocratie. Puis le soir, un moment festif avec un concert assuré par un groupe de musique de qualité. *Voulez-vous musique* apprécié du public et ensuite un très beau feu d'artifice pour le plaisir de tous.



RÉSULTATS DES SCRUTINS RÉCENTS À PLERGUER

ELECTIONS EUROPÉENNES

- Inscrits : 2 182 ● Votants : 1 207
- Taux de participation : 55,32 %

Principaux résultats :

Liste Jordan BARDELLA	35,36 %
Liste Valérie HAYER	15,50 %
Liste Raphaël GLUCKSMANN	13,18 %
Liste François Xavier BELLAMY	8,22 %
Liste Marion MARECHAL	5,74 %
Liste Marie TOUSSAINT	5,74 %
Liste Manon AUBRY	4,71 %
Liste Jean LASSALLE	2,83 %
Liste Florian PHILIPPOT	1,71 %
Liste François ASSELINEAU	1,63 %
Liste Jean-Marc GOVERNATORI	1,28 %
Liste Léon DEFFONTAINES	1,20 %
Liste Marine CHOLLEY	0,68 %
Liste Yann WEHRLING	0,43 %
Liste Nathalie ARTHAUD	0,43 %
Liste Guillaume LACROIX	0,43 %
Liste Hélène THOUY	0,43 %
Liste Pierre-Marie BONNEAU	0,17 %
Liste Laure PATRAS-D'ILLIERS	0,09 %

Liste Camille ADOUE	0,09 %
Liste Pierre LARROUTOUROU	0,09 %
Liste Selma LABIB	0,09 %

ELECTIONS LÉGISLATIVES

PREMIER TOUR (30 juin 2024)

- Inscrits : 2 180 ● Votants : 1 547
- Taux de participation : 70,96 %

Résultats :

Dylan LEMOINE	38,55 %
Jean-Luc BOURGEAUX	36,63 %
Nicolas GUIVARC'H	19,24 %
Christophe FICHET	3,85 %
Edouard DESCOTTES	1,73 %

DEUXIEME TOUR (7 juillet 2024)

- Inscrits : 2 180 ● Votants : 1 560
- Taux de participation : 71,56 %

Résultats :

Jean-Luc BOURGEAUX	57,73 %
Dylan LEMOINE	42,27 %

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN BALLADE

Mercredi 20 mars 2024 : les élus du Conseil municipal des enfants sont allés visiter la cuisine du restaurant scolaire avec le meilleur des guides : notre cuisinier Lénaïck.

Habités à la salle de restauration, car ils y déjeunent le midi pour la plupart d'entre eux, ils étaient surpris de découvrir la cuisine en tant que telle : les circuits

courts d'approvisionnement, les chambres froides, la légumerie, les fours et bacs à cuisson high tech. Ils se sont ensuite dirigés vers la mairie où M. le Maire les attendait pour une visite privée. Ils ont ainsi pu découvrir les locaux, de l'accueil jusqu'aux archives. Un moment privilégié qui restera gravé dans leurs mémoires.





DES BÉNÉVOLES EN OR

Monsieur le Maire rappelle régulièrement l'importance du rôle des associations dans une communauté de vie en termes de lien social, mettant en avant particulièrement l'engagement des bénévoles.

Dans cet esprit, Monsieur le Maire a organisé le 8 juin dernier une petite cérémonie pour honorer deux bénévoles associatifs : Dieter FRIELING et Robert CHAPRON, chacun attribuaire d'une médaille d'or. Ainsi, Monsieur André DOUARD, Président de la Fédération de Chasse d'Ille et Vilaine, après avoir rappelé l'engagement et le dévouement de Robert CHAPRON au sein de l'ACCA de Plerguer pendant plus de 40 ans, lui a remis la médaille d'or de la Fédération de Chasse. Cette médaille d'or représente l'aboutissement de la reconnaissance qui lui est due après

la médaille de bronze (2005) et la médaille d'argent (2015). S'agissant de Monsieur Dieter FRIELING, c'est Monsieur le Maire qui lui a remis la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, au nom de Madame la Ministre des Sports. Monsieur Daniel ROUPIE, Président du Cercle Malouin des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, a rappelé le cursus associatif de Monsieur Dieter FRIELING, notamment au sein de 3 associations pléguerroises : le Comité de Jumelage, le Club de Football et le Club d'Aéromodélisme. Madame Agnès TOUTANT, Conseillère Départementale, a clos la cérémonie en félicitant les récipiendaires et en mettant en exergue l'apport essentiel des associations pour le bien vivre ensemble dans nos communes.



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX : DEUX NOUVEAUX AGENTS

Les services techniques de la commune jouent un rôle essentiel dans la maintenance et l'aménagement des espaces publics et des bâtiments municipaux.

Il est donc important pour les élus de disposer des ressources adaptées aux besoins. Ainsi 2 nouveaux agents titulaires de la fonction publique ont été recrutés après appel de candidatures, l'un sur un poste vacant suite à une mobilité, l'autre sur un poste créé. Il s'agit de :

Xavier MARIE, recruté le 1^{er} janvier 2024 par mutation de la mairie de Plouër sur Rance ;

Steven HAMEREL, recruté le 1^{er} juillet 2024 par mutation de la mairie de Mesnil Roc'h.



Xavier MARIE, Steven HAMEREL et M. le Maire

UN 3^{ÈME} MÉDECIN GÉNÉRALISTE REJOINT LA MAISON DE SANTÉ

LE DOCTEUR PIERRE-ANTOINE MOINARD

Une nouvelle fois, les choix de la municipalité, en matière de services de proximité, sont payants : un nouveau médecin va s'installer à la Maison de Santé.

Comme cela a déjà été rappelé dans le bulletin de janvier dernier, la stratégie municipale porte ses fruits, s'agissant du projet de Maison de Santé. L'offre de soins fait partie de la politique sociale d'une commune ; c'est la conviction de la municipalité. Même s'il s'agit d'activités libérales, une municipalité ne peut pas aujourd'hui s'exonérer d'une action volontariste dans ce domaine, notamment au titre de la médecine générale. Ainsi, la municipalité a pris ses responsabilités en préfinançant 3 cellules de médecins généralistes. On peut dire que ce *pari* a été gagnant puisqu'un 3^{ème} médecin généraliste va rejoindre ses 2 collègues (les Docteurs VANSIRI et PEZON) début octobre 2024.



**Bienvenue
au
Docteur
Pierre-
Antoine
MOINARD.**

PLERGUER PARTICIPE AU BAF A DE TERRITOIRE

La demande était forte depuis plusieurs années : il manque des jeunes titulaires du Bafa pouvant exercer des fonctions d'animateur dans les centres de loisirs !

Saint Malo Agglomération a donc trouvé une solution à cette problématique : créer sa propre formation avec des jeunes du territoire ! Ainsi, le Bafa de territoire, première action concrète dans le cadre de la convention globale territoriale avec la CAF a été lancé le 27 avril 2024. Epaulée par le SIAJE de St Méloir des Ondes, Hirel et La Fresnais, l'agglomération a proposé

un prix très attractif de 100 € au lieu des 1 000 € habituellement déboursés pour une telle formation. Les communes où résident les stagiaires ont bien évidemment apporté une aide financière. La contrepartie réside dans le fait que les futurs diplômés s'engagent à exercer en priorité entre 2024 et 2025 dans l'accueil de loisirs de leur commune ou du territoire de l'agglomération. Opération réussie puisque 26 jeunes se sont inscrits ! Plerguer a ainsi accueilli 2 jeunes pour cette formation.



Les élus de l'agglomération avec les 26 jeunes stagiaires pour la 1^{ère} journée de stage.



LA COMMUNE VA RÉNOVER LA TOTALITÉ DE SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur les 473 points lumineux que compte la commune, seuls 51 sont équipés de LED.

Grâce à une convention spécifique avec le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine, la commune va dans les tout prochains mois procéder en une seule fois à la rénovation complète du parc d'éclairage public. Jusqu'à présent, la commune traitait ce dossier prioritaire sur la base d'une programmation pluriannuelle en y consacrant une enveloppe budgétaire chaque année. En 2023, le SDE 35 a lancé une nouvelle méthodologie, en proposant, pour quelques communes dans un premier temps, de réaliser les travaux de rénovation en une seule fois et ainsi bénéficier tout de suite des économies d'énergie. La commune de Plerguer s'est immédiatement positionnée et a pu ainsi être retenue prioritairement (seules quelques communes en Ille et Vilaine ont pu en bénéficier). Dans le cadre de ce dispositif, le SDE 35 préfinance les travaux estimés à près de 1 300 000 €, subventionnés à hauteur de 67 %, le reste à charge pour la commune étant étalé sur 10 ans. Ainsi cette rénovation (ampoules, lanternes, mâts, armoires et réseaux) générera une baisse d'environ 70% de la consommation énergétique, l'économie réalisée permettant de rembourser une bonne partie du reste à charge. Les travaux sont normalement programmés pour la fin de l'année 2025. Ces travaux constitueront une étape importante dans la politique de sobriété énergétique de la commune.



INFO SUR LES HORAIRES D'ÉCLAIRAGE

Depuis 2022 l'éclairage public a été réduit et ne fonctionne plus du 1^{er} mai au 31 août (sauf le 14 juillet ou à l'occasion de festivités particulières).

Pour le reste de l'année, du 1^{er} septembre au 30 avril :
En fin de journée, l'éclairage se fait sur les horaires de l'horloge astronomique. **Il est éteint chaque soir à 21h, sauf dans le centre bourg le vendredi et samedi à 23h30. L'éclairage s'allume le matin à 6h30** et s'éteint aux heures de l'horloge astronomique. Cependant, cette horloge astronomique n'est pas calée sur la luminosité réelle. Il se peut que l'éclairage s'éteigne alors que, par temps couvert, subsiste la pénombre. Un décalage de 10 minutes a donc été demandé pour repousser l'extinction de l'éclairage public dans le centre bourg, les matins de décembre et janvier, afin d'assurer une plus grande sécurité aux abords des écoles. Pour info, ces modifications d'horaires ont permis une économie de près de 5 000 € par an.

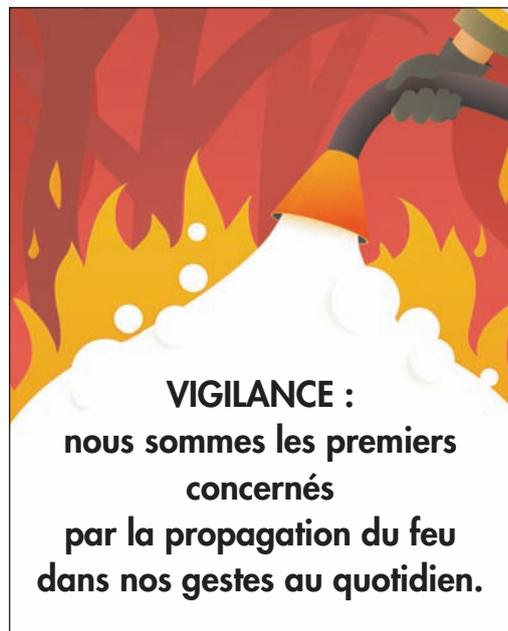


PRÉVENTION DES FEUX

Le bulletin municipal d'information de janvier 2024 avait déjà rappelé les règles en vigueur concernant le brûlage des déchets verts et avait suggéré des solutions de valorisation.

Une circulaire du Préfet d'Ille et Vilaine en date du 10 juin 2024 a rappelé également les règles d'usage du feu applicables à tout le département d'Ille et Vilaine, même si la pluviométrie des derniers mois a contribué à réduire les risques : **toute l'année et dans l'ensemble du département, il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux.** L'incinération des végétaux sur pied y est également interdite. **Du 1^{er} mars au 30 septembre, dans ce même périmètre, il est interdit de fumer,** à toute personne, y compris aux propriétaires forestiers et à leurs ayants droits, aussi bien qu'à tout usager des voies publiques traversant ces lieux. **Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année**

et dans tout le département sauf dans les foyers aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.



UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE REÇUE À LA MAIRIE

Dimanche 3 mars, comme il est de tradition et pour faire suite à la soirée choucroute, une délégation allemande de Lette a été reçue à la mairie pour une petite cérémonie. Monsieur le maire a rappelé devant les membres

des 2 comités de jumelage, l'importance des liens qui nous unissent dans un monde frappé durement par de nouveaux conflits qui sont à notre porte. Ce moment de convivialité s'est terminé par le verre de l'amitié.





LES RÉUNIONS DE QUARTIER : LES ÉLUS AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

Fidèle à sa tradition de concertation et de démocratie participative, la municipalité a organisé deux réunions de quartier en ce mois de juin 2024, l'une le samedi 8 juin et l'autre le samedi 29 juin.

De prochaines dates vont bientôt être fixées pour d'autres quartiers et /ou villages. Ces réunions sont toujours appréciées des habitants et des élus car c'est l'occasion pour tous d'échanger et même pour certains de faire connaissance.



UN PEU D'ARGENT DE POCHE POUR LES JEUNES

Cette année encore, la municipalité a décidé de reconduire son opération *argent de poche pour les jeunes volontaires de la commune âgés de 16 à 18 ans*.

Six jeunes ont répondu présents et c'est en juillet et en binôme qu'ils ont effectué sous la houlette des agents des services techniques des travaux de désherbage, peinture

mais également des petits travaux de manutention pour le déménagement de l'école des Badioux. Ces cinq demi-journées de travail contre rémunération étaient pour la plupart d'entre eux, une première expérience dans le monde du travail.



DES DICTIONNAIRES POUR LES CM2

ILS REJOINDRONT LE COLLÈGE EN SEPTEMBRE PROCHAIN. C'est devenu une tradition, la municipalité offre un dictionnaire aux élèves de CM2 qui achèvent leur cursus scolaire à Plerguer.

Monsieur le Maire, Mesdames Chantale CORBEAU et Sylvie ALAIN ont reçu, le 1^{er} juillet, en fin d'année scolaire, les élèves de CM2 des 2 écoles, celles des Badiou et Notre Dame. Cette réception a eu lieu dans la Salle de la Maison de la Citoyenneté Ber-

trand ROBIDOU. Monsieur le Maire, après avoir évoqué quelques éléments d'histoire locale, notamment concernant Bertrand ROBIDOU, a félicité les enfants pour leur travail scolaire effectué pendant toute leur scolarité, rappelant aussi la contribution de la commune au titre de sa politique socio-éducative. Il a ajouté que le dictionnaire qui leur a été remis constituait un encouragement pour leur entrée au collège et qu'il les accompagnerait tout au long de leur scolarité à venir.



L'ATELIER ARTISTIQUE SOURCE GAROUSTE

DU 26 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2024

Comme chaque année, la Municipalité permet à 12 enfants de la commune de participer à un atelier découverte, aux côtés d'un artiste.

L'association La Source Garouste, avec Sophie la coordinatrice, a permis aux enfants de faire connaissance avec Simon GUIOCHET, un artiste rennais, et découvert les procédés anciens de l'image en mouvement et de la photographie. Tout au long de la semaine, les enfants ont appris plusieurs techniques et finalement, ont pu réaliser un court-métrage. Depuis 2013, l'asso-

ciation met tout en œuvre pour que les enfants en situation de fragilité, accèdent à la découverte et à la pratique de l'art au contact des artistes et éveiller leur curiosité. Pour votre information, du 9 juin au 6 octobre 2024, se tient pour la première fois une exposition commune de la designer Elizabeth Garouste et du peintre Gérard Garouste, se déployant sur deux sites, la Villa Les Roches Brunes et le Palais des Arts et du Festival à Dinard : *Une exposition en dialogue avec les œuvres des enfants de La Source Garouste et des artistes associés, décrivent les 2 artistes.*





UN DÉPART EN RETRAITE BIEN MÉRITÉ

Vendredi 28 juin, Monsieur le maire a tenu lors d'une cérémonie avec les élus, les agents municipaux et sa famille, à mettre à l'honneur Marie-France Yris souhaitant faire valoir ses droits à la retraite après 32 ans de bons et loyaux services à la commune, notamment en qualité d'ATSEM.

D'abord embauchée à la mairie de Plerguer en février 1992 comme agent d'entretien polyvalent (pour la cantine et l'entretien des locaux), puis agent d'animation en garderie, puis remplaçante d'ATSEM et d'agent de cantine, elle fut également responsable de la location et de la gestion de la salle polyvalente. Femme de défis, elle est toujours allée de l'avant et a fait de ses activités professionnelles un levier d'épanouissement, en ayant toujours à l'esprit, l'objectif de la qualité du service. Monsieur le maire a souligné ses qualités de disponibilité, de polyvalence, de relations humaines (avec les enfants, les parents mais aussi les enseignants). Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie de retraitée, entourée de sa famille et de ses amis !



Marie-France YRIS avec M. le Maire et Annie Lambert, directrice générale des services.



LES MAMANS MISES A L'HONNEUR

Samedi 1^{er} juin, la municipalité honorait, lors d'une petite cérémonie à la Maison des associations, les mamans qui avaient eu la joie d'accueillir un bébé depuis la dernière fête des mamans en 2023.

Neuf mamans ont répondu présentes et se sont vues offrir une composition florale. 28 bébés ont vu le jour à Plerguer entre mai 2023 et juin 2024. La municipalité fait de la petite enfance une priorité ayant favorisé depuis plusieurs années déjà la mise en place de structures adaptées au titre de la parentalité comme le MAPE (Malo Agglo Petite Enfance), la Maison des Galopins avec les permanences PMI ou encore l'association Tricotin notamment).

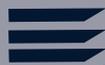


NOCES D'OR

Le 4 mai 2024, Monsieur le Maire a accueilli Monique et Michel PAPAIL à l'occasion de leurs noces d'or.

La cérémonie a eu lieu, jour pour jour, 50 ans après leur mariage qui a été célébré le 4 mai 1974, par Monsieur Pierre FAGOT. Monsieur le Maire a bien entendu retracé leur parcours en soulignant particulièrement leur attachement et leur fidélité à la commune de PLERGUER. Après avoir renouvelé leur consentement, lecture de l'acte de mariage a été faite par l'un de leurs enfants.





LA MUNICIPALITÉ REMERCIE LES BÉNÉVOLES DU TÉLÉTHON



Mr le Maire s'adressant aux bénévoles

Vendredi 9 février, la municipalité a tenu à remercier les représentants et bénévoles des associations qui se sont mobilisés en décembre dernier pour l'organisation du Téléthon à Plerguer.

Grâce à notre solide tissu associatif et la générosité de tous, un chèque de 7762,31 € a pu être remis à l'AFM. Record une nouvelle fois battu !

TÉLÉTHON : PLERGUER DISTINGUÉE POUR LA COLLECTE DE PILES

Au-delà des fonds collectés lors de l'édition 2023, qui constituent déjà un record (7 762,31 €), la commune de PLERGUER a reçu un diplôme de la part de l'AFM TELETHON pour le poids de piles collectées, soit 130 kgs.



LA DISCO SOUPE A ANIMÉ LA SALLE CHATEAUBRIAND

2^{ème} évènement organisé par la municipalité dans le cadre du REEDD Réseau d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, la DISCO SOUPE a rassemblé une dizaine de participants ce jeudi soir 7 mars. Cette opération a permis de découvrir et de goûter des recettes de soupes inédites et parfois oubliées, le tout dans une ambiance chaleureuse et musicale.





TENTEZ L'AVENTURE DEN.BZH !

VÉRITABLE TREMPIN VERS L'EMPLOI PUBLIC DE PROXIMITÉ.

Vous cherchez un métier porteur de sens ? Avez-vous pensé aux emplois publics territoriaux ? La Bretagne, c'est 2 200 collectivités locales (mairies, communautés de communes ...) qui recrutent toute l'année avec pour mission d'offrir aux habitants une amélioration du cadre de vie. Cuisinier, électricien, jardinier, assistant administratif, informaticien, chargé de communication... Il existe plus de 250 métiers accessibles de différentes façons : que ce soit en intérim, en alternance, en suivant une formation ou en passant des concours, chacun peut trouver la voie qui lui convient le mieux. **Quel que soit votre profil, rejoignez-nous !** Que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi, professionnel en mobilité ou en reconversion, rendez-vous sur DEN.bzh, le portail emploi des collectivités territoriales de Bretagne. Vous y dé-

couvrirez des informations ciblées en fonction de votre profil ainsi que des offres d'emploi et de formation, des témoignages métiers et des rendez-vous près de chez vous (job datings, immersion, salons...). DEN.bzh (qui signifie l'humain, en breton) a été lancé en janvier 2023 par les quatre centres de gestion bretons, partenaires privilégiés des collectivités locales dans le domaine des ressources humaines. Une initiative régionale unique en France qui rassemble l'ensemble des collectivités sous une même bannière pour valoriser les métiers du *bien-vivre ici* et vous permettre d'être acteur d'un territoire attachant, de caractère et d'avenir. Liberté, proximité et mouvement dans votre vie professionnelle, rejoignez l'aventure DEN.bzh ! www.den.bzh Si publication web: DEN.bzh en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=OAWTohn-5jI> Nous contacter pour toute demande complémentaire



www.den.bzh

[TRAVAILLER POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES]

Vous pensiez vraiment que c'était toujours un peu lent ici ?

**Chez nous, c'est tout l'inverse...
Notre territoire est un vrai booster pour les projets !**

#CHANGE D'AVIS #CHANGE TA VIE !

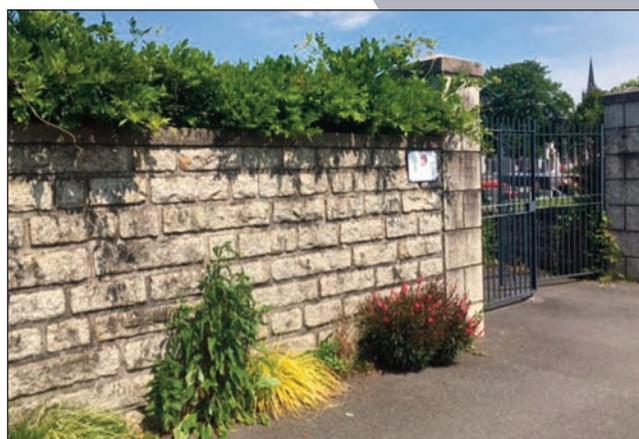
DEN.bzh
LE PORTAIL EMPLOI DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES DE BRETAGNE



PIED DE MURS VÉGÉTALISÉ, une alternative au désherbage !

De retour d'une visite technique à Fougères sur le thème *végétalisation des pieds de murs*, David Gouley, agent communal, a fait la proposition de ce mode de plantation au cimetière.

Avec un choix de végétaux adaptés, aux besoins faibles en eau et en substrat, cette lisière assure le fleurissement et complète la glycine qui surplombe le mur. C'est une véritable alternative au désherbage assuré jusqu'alors à la débroussailluse ou manuellement ; un gain de temps et de carburant mais aussi un impact esthétique avéré.



L'ÉLAGAGE DES HAIES ET ARBRES AU DROIT DES LIGNES ELECTRIQUES

Rappel des consignes d'ENEDIS

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



Nos conseils

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Concernant le propriétaire de la végétation :
En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, vous êtes responsable des dommages causés sur la ligne.
Nous demandons donc la réparation des préjudices subis.

L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

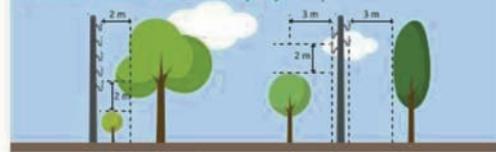
Quelques règles de sécurité

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

Un chiffre sur l'élagage en France et une réglementation

30 000 km
C'est la longueur de lignes élaguée chaque année



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

ENVIRONNEMENT



LE MARAIS DE DOL : N'HESITEZ PAS A REpondre AU QUESTIONNAIRE DU SBC Dol

Comme cela a déjà été évoqué dans les bulletins précédents, les maires des 8 communes *Plerguer, Miniac-Morvan, Lillemer, St Guinoux, Le Tronchet, St Père Marc en Poulet, Chateauneuf d'Ille et Vilaine et Roz-Landrieux* ont sollicité le préfet pour établir des règles de gestion du Marais Noir et plus largement du Marais de Dol. Cette mission a été confiée au SBC Dol.

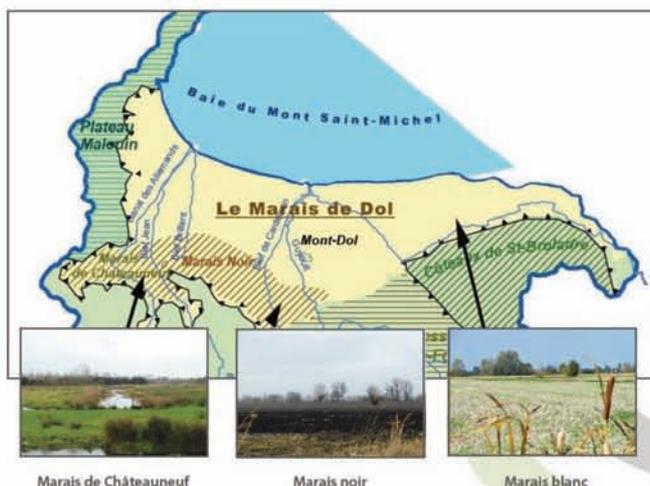
Le SBCDol lance une enquête auprès de la population sur la perception du Marais de Dol.

Dans le cadre d'une étude sur le fonctionnement et les usages du Marais de Dol, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) souhaite connaître la perception de la population afin de définir une gestion hydraulique du marais adaptée aux problématiques locales d'aujourd'hui et de demain.

Le Marais de Dol, vaste entité de 120 km², est traversé par un réseau de **cours d'eau et de canaux de près de 350 km**, dont l'entretien et la gestion sont assurés par l'Association syndicale des Dignes et Marais de Dol.

Les usages du marais - agriculture, conchyliculture, tourisme, chasse, pêche - sont fortement liés à l'eau. Au regard des effets du changement climatique (orages, sécheresse, élévation du niveau de la mer...) et des risques prévisibles, la gestion des niveaux d'eau est très contrainte et devra probablement s'adapter aux nouvelles conditions naturelles.

Afin de définir une gestion hydraulique adaptée aux problématiques locales d'aujourd'hui et de demain, **toute personne habitant ou concernée par le Marais de Dol est invitée à répondre à un questionnaire en ligne :**



Du 8 juillet au 15 septembre 2024

<https://forms.office.com/e/cX3pvEFqUH>

Questionnaire proposé dans le cadre d'une étude visant à définir un règlement d'eau pour la gestion des niveaux d'eau du Marais de Dol, réalisée par le SBCDol en partenariat avec l'Association syndicale des Dignes et Marais de Dol et les services de l'Etat.

Avec le soutien financier de :





Le moustique tigre, une espèce invasive porteuse de maladies !

En Bretagne, il est implanté de façon définitive dans 3 communes des départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (Rennes, Domagné et La Gacilly). Ce moustique étant notamment une espèce invasive qui peut être vecteur de maladies, il est important que chacun agisse pour limiter son expansion.

Comment reconnaître un moustique tigre ?

Le moustique tigre est petit, avec des zébrures noires et blanches. De petite taille (environ 5 mm), il est plus petit que le moustique habituel. Rapide et plutôt silencieux, il pique le jour, surtout en matinée et fin d'après-midi. Sa piqûre est douloureuse.

Comment s'en protéger ?

Se protéger contre le moustique tigre, c'est tout d'abord éliminer ses lieux de vie et ses lieux de ponte. Dans votre jardin et balcon, vous pouvez agir pour éviter sa prolifération car il se déplace peu au-delà de 150 mètres de son lieu de naissance. Voici quelques conseils :

Videz les coupelles, les dessous de pots et de jardinières, les vases et les divers récipients (si possible une fois/semaine) ;
Retournez les seaux ou votre arrosoir après les avoir utilisés ;

Mettez à l'abri ce qui peut créer une flaque d'eau : les bâches, pied de parasol ou brouette... ;

Éliminez l'eau stagnante dans vos gouttières, si vous en avez la possibilité.

Signalez sa présence !

Si vous pensez avoir attrapé un moustique tigre, et que celui-ci est en *bon état*, vous pouvez le signaler sur le portail dédié et contribuer ainsi à la surveillance de son implantation. Il s'agit d'une action citoyenne permettant de compléter les actions mises en place.

<https://squivit> près des habitations.

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Déploiement du télérelevé de votre compteur d'eau en 2024

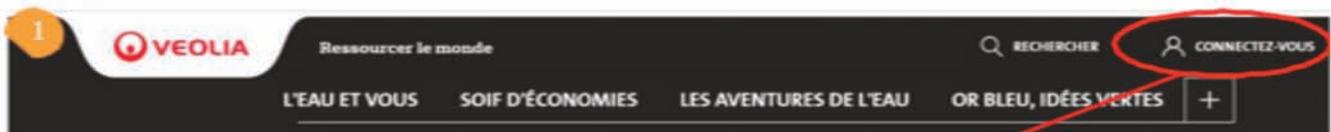
Madame, Monsieur, à la demande du **Syndicat des EAUX DE BEAUFORT**, et dans le cadre du nouveau contrat d'exploitation attribué à Veolia, nous allons **équiper** votre compteur d'eau **d'une télérelève** au cours de l'année 2024. **Quelque mois après son installation**, vous pourrez paramétrer vos seuils de consommation dans votre espace clients sur www.eau.veolia.fr

L'installation de cet équipement va contribuer à :

- visualiser sa consommation tous les jours,
- comparer à des référentiels,
- repérer les consommations les plus facilement économisables,
- quantifier les économies d'un nouveau geste mis en place,
- être alerté des fuites.



Rendez-vous sur www.eau.veolia.fr



Informations locales, paiement en ligne, relation consommateurs ... Localisez-vous pour accéder à tous vos services et à votre espace personnel. Merci de sélectionner une commune dans la liste déroulante ci-dessous

GENILAC(42800) [OK]

Vous êtes d'abord invité à renseigner la commune sur laquelle vous disposez d'un abonnement Veolia.



Connectez vous à votre espace personnel. C'est par ici !



Cliquez sur "Votre consommation". Vous pourrez paramétrer vos alertes de consommation



Qu'est-ce que le télérelevé ?



Le télérelevé des compteurs est un équipement de votre service d'eau que **votre collectivité, le Syndicat DES EAUX DE BEAUFORT, a choisi de mettre à votre disposition.** Cela permet le **relevé des compteurs automatiquement et à distance.** Le télérelevé des compteurs est donc une solution qui vous offre plus de **tranquillité, de confort** et vous permet de mieux **maîtriser votre consommation d'eau avec un suivi quotidien, mensuel et annuel.**

Les avantages du télérelevé ?



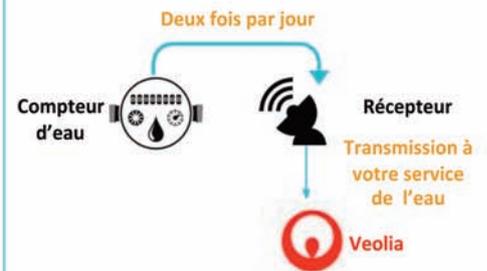
- Vous pouvez **suivre votre consommation d'eau avec précision** sur votre espace personnel sur le site internet consommateurs ou votre application mobile Veolia & Moi, **mesurer l'économie d'un nouveau geste** au foyer.
- Vous pouvez **comparer vos gestes** avec un référentiel
- Vous êtes **alerté rapidement** en cas de présomption de fuite.
- Vos consommations d'eau **ne sont plus estimées** : votre facture est donc calculée au plus juste.
- Vous n'êtes **plus dérangé** lors des relevés.
- Lors de votre emménagement ou déménagement, vous n'avez **plus besoin de nous communiquer votre relevé** pour initialiser ou clôturer votre abonnement.

Comment ça marche ?



Un émetteur radio placé sur votre compteur **enregistre le volume de vos consommations** deux fois par jour et **les transmet** à un récepteur. Puis, ces informations sont relayés du récepteur jusqu'au centre de traitement des données de votre service de l'Eau. **Vous verrez donc apparaître votre index 48h après son relevé.**

Voici comment s'opère la communication :



QUEL IMPACT SUR MA SANTÉ ?



Votre compteur d'eau émet quotidiennement une onde équivalente à celle du **bip d'un portail télécommandé.**

1 minute de wifi c'est une exposition équivalente à **1000 ans** tout à côté de votre compteur connecté.

POURQUOI N'EST-CE PAS DU TEMPS RÉEL ?



Votre compteur pratique la sobriété énergétique : Il émet 2 fois par jour.

Le jour suivant, les données sont analysées, validées puis mises à votre disposition dans la nuit.

POURQUOI ME MANQUE-T-IL CERTAINES DONNÉES ?



Votre compteur transmet votre consommation via un réseau radio. **La transmission peut être perturbée**: par des obstacles, des aléas climatiques, des pannes d'équipement.

Pendant la durée de l'incident, vos données sont estimées ou déclarées provisoirement indisponibles.

HISSEZ EAU
les économies d'eau!

Attribution d'une aide
à l'installation d'un **récupérateur d'eau de pluie**
sous conditions.
+ d'infos sur www.eaux-beaufort.fr

32 rue de la Rouelle - PA Les Rolandières - 35120 Dol-de-Bretagne
Tél : 02 99 40 08 33 - contact@eaux-beaufort.fr - [f](#) [i](#)

Les Eaux de Beaufort

Cedex 06 - Ne pas jeter sur la voie publique - 2024



ARBRES REMARQUABLES DE BRETAGNE : DEVENEZ ENQUÊTEUR !

Un inventaire participatif des Arbres remarquables de Bretagne a été mis en place par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et ses partenaires, grâce à une carte en ligne, accessible à tous.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ? De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... Il faut cependant distinguer un arbre *spécial* ou *intéressant* d'un arbre remarquable : le sentiment de *remarquabilité* qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables de Bretagne : un outil participatif. La carte interactive et participative arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/ facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne d'ajouter un arbre et de renseigner les informations qu'il possède (espèce, localisation, photo ...). Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de *contrôler* l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en *Remarquable*, *Bel arbre* ou *Curiosité*. Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

Devenir enquêteur

Quand un arbre est signalé, un enquêteur bénévole se rend sur place. Il a pour rôle d'aller sur le terrain vérifier les informations proposées et de compléter les données (mesures, environnement, typologie, coordonnées GPS, photo...) pour que l'arbre soit intégré dans la base de données.

Les 5 bonnes raisons de devenir enquêteur : aller à la découverte du magnifique patrimoine arboré de Bretagne ; contribuer à cet inventaire régional et ainsi le faire perdurer ; aider à valoriser le patrimoine breton ; améliorer la connaissance des arbres remarquables de Bretagne et ainsi permettre leur protection et partager son savoir, ses connaissances et son temps au profit d'un projet associatif en devenant bénévole.

Comment devenir enquêteur ? Vous êtes passionné-e par les arbres ou en avez fait votre métier ? Contactez la MCE ! L'équipe du projet enregistrera votre inscription : arbres@mce-info.org / 02 99 30 35 50. La Mce organisera par la suite une formation pour les nouveaux enquêteurs, sous réserve d'avoir assez de participants. + d'info : www.arbres-remarquables-bretagne.org

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



DEUX NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Ce sont deux terrains privés, au nord et à l'ouest du centre bourg, qui ont fait l'objet de la part de promoteurs, de projets d'aménagement pour de la création de logements.

Ces projets ont donné lieu à des échanges avec les élus et se sont construits sur les

Orientations d'Aménagement et de Programmation de notre PLU. Des temps d'information et d'échanges ont également eu lieu avec certains riverains. Renseignements possibles en Mairie ou directement sur le site des promoteurs.

«Le Hameau des Serres» passage de la Garenne. L'opération comprend 33 lots à bâtir et la création de 9 logements locatifs sociaux. Les travaux de viabilisation commenceront en début d'année 2025. Aménageur : Acanthe



«La Ville Légeard» rue de Saint-Malo. L'opération comprend 34 lots à bâtir et la création de 10 logements locatifs sociaux. Les travaux de viabilisation débutent fin août. Aménageur : Côte d'Emeraude Aménagement



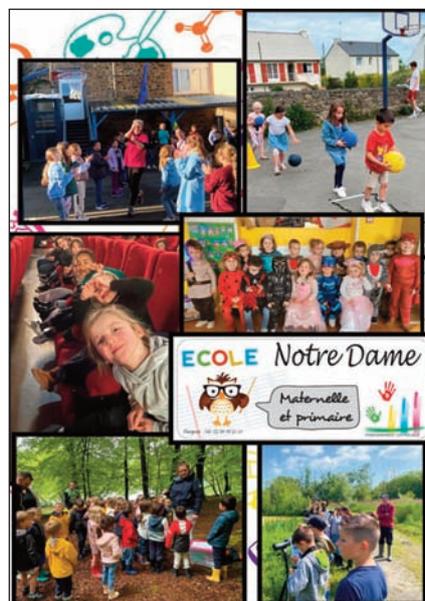


C'est la fin de l'année à l'école Notre Dame ! Mais ces derniers mois ont été riches d'événements pour nos petits élèves.

En février, les élèves de l'école ont profité de spectacles pédagogiques présentés par Bruno Marec : Les 4 éléments pour les plus jeunes et le système solaire pour les plus grands. Nous sommes tous allés 2 fois au cinéma de Dinan dans le cadre de l'opération Cin'école et nous avons assisté à une pièce de théâtre dans le cadre du festival des Gallopins : Le Petit Prince pour les plus jeunes et Le Petit Ogrelet pour les plus grands. Pendant de nombreuses semaines, nous avons retrouvé Gwénaél, notre super musicien qui nous a appris plein de choses. Le 12 avril, nous avons donc présenté aux familles un spectacle sur le thème *Musique et Cinéma* : du chant, de la musique, de la rythmique, des courts-métrages... un spectacle varié ! Toutes les 3 semaines, les élèves sont ravis d'aller retrouver Tatiana et les bénévoles de la bibliothèque pour lire des livres, écouter des histoires, participer à des animations et choisir un livre à rapporter à l'école. C'est aussi grâce à Tatiana que certains élèves de CM ont participé au challenge *Lecture à Haute Voix* organisé par les bibliothèques du secteur. Les 2 classes des plus grands ont participé à un atelier cuisine dans le cadre de la semaine « sport santé bien-être » proposée par St Malo Agglo. Les élèves se sont déguisés et ont dansé dans la cour à l'occasion du carnaval pour la mi-carême. Pendant le carême, nous avons collecté des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur et, à cette occasion, beaucoup d'élèves ont choisi de donner la pièce de 2€ qu'ils ont reçu par le gouvernement à l'occasion des JO pour compléter cette collecte. Quelle générosité ! Les classes de maternelle et CP ont accueilli Marine et Thomas de la Maison de la Baie qui sont intervenus plusieurs fois dans les classes, en extérieur à proximité de l'école et près de l'étang de Mir-loup pour nous apprendre plein de choses sur les arbres. Les élèves de la classe de CM ont aussi appris les gestes qui sauvent grâce à une intervention en lien avec le collège. Dans ce même #26#



cadre, tous les élèves de CM1 et CM2 sont allés vivre une journée sportive au collège St Magloire de Dol avec tous les CM des écoles catholiques du secteur et les CM2 ont vécu leur journée d'immersion dans les classes de 6^e. La classe de CE2 CM1 est allée dans le marais noir à l'automne et au printemps pour observer la nature, la faune et la flore et apprendre plein de choses. A l'occasion de jeux olympiques qui se déroulent en France, cette année, en plus du sport avec Anne, les élèves du CP au CM2 ont découvert des sports olympiques avec des professionnels de ces disciplines : du laser-run, du break-dance, du tir à l'arc et de l'escrime. Les élèves ont adoré ces temps d'initiation, l'utilisation du vrai matériel, la rencontre de grands sportifs et tester ces sports ! Mathilde Troude est également venue rencontrer les élèves pour leur



parler des jeux paralympiques et plus particulièrement de la Boccia : la pétanque pour les personnes porteuses de handicap. En outre, grâce au club de basket-ball de Miniac-Morvan, Tugdual vient chaque mardi initier les élèves d'élémentaire au basket. On y apprend les gestes, le vocabulaire, le déroulement des matches... Peut-être de futurs grands basketteurs et futures grandes basketteuses sortiront de là ! Et les plus grands de l'école se sont aussi initiés au base-ball avec l'association Redwings de Rennes. Pas facile de comprendre les différents rôles des joueurs, de comprendre toutes les règles et de renvoyer la balle avec la batte ! Pour terminer l'année la correspondance avec des classes d'autres écoles catholiques de Bretagne, les deux classes des plus grands ont vécu les jeux régionaux de l'UGSEL. Ce n'est pas moins de 1 500 élèves de CM de toute la Bretagne qui se sont rassemblés à la fin du mois de mai au parc des Gayeulles à Rennes pour tester des sports, rencontrer de grands sportifs, participer à des ateliers, présenter une énorme chorégraphie et vivre un beau temps de partage. Et quelques élèves se sont réunis autour des maîtresses pour aller voir le passage de la flamme olympique à St Malo. L'Energy observer, le catamaran qui circule autour du monde en utilisant des énergies renouvelables est à St Malo. Nos élèves sont allés le visiter ainsi que le village qui permet de comprendre son fonctionnement et son rôle. Il est encore temps pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2024. Nous organisons des visites personnalisées. Nous organisons également des temps d'accueil pour les tout petits et leurs parents à l'automne.

N'hésitez pas à contacter M^{me} Patin au 02 99 58 10 33 ou 07 44 87 94 32 ou eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh.

Pensez aussi à aller consulter le facebook de l'APEL <https://www.facebook.com/apecolenotredameplerguer/> ou l'insta de l'APEL : https://www.instagram.com/apel_ecole_notre_dame_plerguer?igsh=MXV2aGRwc3JhNmpzcA%3D%3D&utm_source=qr ou le site internet de l'école : <http://notredameplerguer.toutemonecole.fr/>



Classes de maternelle Comme chaque année, les élèves de PS/MS de l'école publique les Badiou se sont rendus pour deux séances au centre équestre l'Étrier de Plerguer. Ces élèves de Maternelle ont appris à panser leur poney, à le seller et à le monter. Ils se sont entraînés à le diriger lors d'un parcours imaginé par Benoît Padeloup dont il faut toujours souligner le professionnalisme. Ils ont visité le centre équestre avec l'occasion d'enrichir leur vocabulaire : la carrière, le manège, la sellerie, le mors, l'étrille, le licol et bien d'autres mots qui leur sont familiers à présent. Les élèves de maternelle auront bénéficié durant toute leur scolarité, d'activités riches en apprentissages : les sorties en forêt, la visite de la caserne des pompiers, celle du musée Manoli, les jardins de Brocéliande et d'autres plus sportives tels que le téléthon, les olympiades à St Guinoux, ou la randonnée de fin d'année. D'autres évènements ont ponctué l'année comme la semaine du jeu de société, le petit déjeuner avec les parents et la fête du centième jour. Avant Noël, tous les élèves ont assisté à un spectacle vivant de très grande qualité offert par la mairie.

Classes de CP Sortie à Saint-Malo et Dinard pour les CP et CE1 Une classe de CP raconte. Nous avons pris le car à Plerguer et avons roulé jusqu'à Saint-Malo. [...] Nous sommes montés sur les remparts. De là, nous avons vu les îles : une île avec toujours des bombes datant de la guerre : Cézembre et une île avec la tombe de l'écrivain Chateaubriand : le Grand Bé. Nous avons aussi vu les brise-lames et la piscine de Bon secours. Plus tard, nous avons pris le bateau de la *Compagnie corsaire* de Saint-Malo à Dinard. [...] A Dinard, nous avons marché sur la *promenade au Clair de Lune* pour arriver à la plage et au parc de Port Breton. Au parc, installés sur l'herbe, nous avons mangé notre pique-nique. Après, nous sommes allés à la plage et avons joué : nous avons mis les pieds dans l'eau. Ensuite nous nous sommes

promenés dans le parc pour voir les animaux : des lapins, des poules, des ânes, des chèvres, des perroquets... Nous avons joué sur les structures et nous sommes repartis. Quelle belle et longue journée !

Une année pleine de projets pour les CE2-CM1-CM2 Ils ont bénéficié de multiples projets cette année pour découvrir leur environnement proche. Les enfants ont découvert des écosystèmes différents : sorties au Marais Noir de Saint-Coulban et travail autour des arbres avec les animateurs de la Maison de la Baie. Pour parfaire leurs connaissances scientifiques et culturelles, d'autres projets ont été initiés. La classe de CM2 de M^{me} Nivet a réitéré une collaboration avec le Lycée Maupertuis. Ses élèves ont réalisé des expériences en laboratoire. Ils ont bénéficié d'un séjour dans la Baie du Mont Saint-Michel. Ils ont dormi en gîte à Roz-sur-Couesnon et ont expérimenté la vie en collectivité. Au programme : déplacement en vélo jusqu'au Mont Saint-Michel pour les classes de M. Coulon et de M^{me} Aranda et visite de l'abbaye ; randonnée et visite de l'écomusée de la Baie pour celles de M^{me} Rossignol et de M^{me} Nivet. M. Coulon est reparti en Baie du Mont Saint-Michel dans le cadre du projet *Captain Darwin*. En visio-conférence avec l'explorateur Victor Rault, ses élèves de CE2-CM1 ont comparé la biodiversité de la baie à celle des îles Galapagos, l'occasion d'enrichir le lien avec d'autres élèves du territoire : rencontre avec leurs correspondants (pour les classes de M^{me} Rossignol et de M. Coulon) et organisation d'Olympiades à Saint-Guinoux (pour les classes de M^{me} Aranda et de M. Nunez). En cette année olympique, le sport a été mis à l'honneur. L'animateur sportif Sandy Coudert avait préparé des rencontres avec des sportifs confirmés afin que les enfants s'initient à différents sports (laser run, tir à l'arc, escrime). Comme chaque année, les élèves ont présenté un spectacle mêlant chorale et chorégraphie devant les familles à la salle Chateaubriand.





L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes est une structure municipale qui offre un accueil libre ainsi que de nombreuses activités et sorties.

Avec l'aide de l'équipe d'animation, cette structure, lieu de dialogue et d'accès à l'autonomie est destinée à mettre en place des projets répondant aux besoins et aux attentes des jeunes habitant notre commune. C'est aussi un espace où les jeunes peuvent se rencontrer, participer aux différents ateliers, sorties et activités proposées. L'accueil a lieu le mercredi et le vendredi durant la période scolaire, et pendant les vacances (programme spécifique sur ces périodes). **L'objectif principal de cette structure est d'amener les jeunes à devenir acteur de leurs loisirs et de leurs projets. On y trouve :**

• Du matériel pour les loisirs, table de ping pong. • Un local équipé d'un baby-foot, d'un billard, jeux de fléchettes électronique • Multimédia (Playstation 4), visionnage de film – musique. • Des jeux de société, jeux pour les activités de plein air...

Actuellement, 85 ados de la commune sont inscrits à l'espace jeunes !

L'espace jeunes situé à la Cerisaie, est ouvert en semaine, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 20 h.

Vacances scolaires : Voir les programmes pour chaque période.

Modalités :

L'espace jeunes est destiné aux enfants âgés de 11 ans (entrée en 6^{ème}) à 17 ans.
Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie
Les dossiers pour l'année 2024 sont disponibles en mairie.

Retour sur le premier semestre : Durant les vacances d'hiver, les activités indoor ont été privilégiées... Notre priorité est d'apporter sur de la diversité et quelques touches de nouveautés dans notre programme. Les jeunes ont bénéficié de sorties



Koh Lanta

auxquelles ils sont très attachés en cette période : la patinoire de Rennes, le laser game de Cap Malo ainsi que l'escalade à la salle Block Out de Cesson Sévigné. Une sortie à Cap Multisport a également eu lieu. Les jeunes ont pu reproduire les épreuves de Koh Lanta dont la fameuse épreuve des poteaux. Côté antistatique un stage graff s'est déroulé 2 jours à l'espace avec un intervenant professionnel. Les tableaux sont exposés dans l'espace jeunes. Une nouvelle très appréciée par les ados ! Sur place, des activités comme les quiz, la soirée loto ou cinéma, le blind test ou encore les ateliers cuisine cookies connaissent toujours autant de succès. L'objectif prioritaire est de maintenir un panel



Soirée Loto

d'activités qui puissent répondre à tous les jeunes inscrits et que chacun y trouve son compte !

Sur les vacances de printemps :

En 1^{ère} semaine, les jeunes ont pu se rendre au laser Game de Rennes et



Tir à l'arc

à la base de chars à voile de Cherueix. En 2^{ème} semaine, les jeunes ont réalisé plusieurs sorties : le New Jump trampoline parc ainsi qu'un déplacement au bowling de Dol et une sortie à Cap Multisport pour une après – midi *défis en folie*. Sur place, différentes activités ont été proposées sur ces 2 semaines : blind test, loup garou, tournois sportifs ainsi qu'une soirée Times' Up bien appréciée par les jeunes.

Projets à venir en 2024 : Programme des vacances d'été 2024, avec de nombreuses sorties au programme ainsi que de nombreuses activités à l'espace jeunes ! Celui – ci est disponible en mairie ou à l'espace jeunes. Quelques exemples d'activités et/ou sorties au programme : Bouée Tractée à Dinard, rafting à Cesson Sévigné, Ange Michel, Cobac Parc, Soirée Barbecue parents / jeunes, King Ball, journée Olympiades... et bien d'autres choses. Un projet est lancé pour une sortie au Parc Astérix le 24 octobre 2024 (vacances de La Toussaint).



L'escalade



LES OLYMPIADES

Projet Olympiades en milieu scolaire (écoles des Badiou et Notre Dame)

Le projet mis en place s'inscrit dans les démarches nationales concernant le sport en milieu scolaire. Pour les élèves, cette occasion est particulièrement excitante. L'école *via le sport à l'école* a offert des opportunités sportives qui ont permis de vivre une expérience enrichissante en découvrant des disciplines présentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Activités Olympiques/Paralympiques proposées cette année aux élèves de l'école des Badiou et de Notre Dame : - Tir à l'arc encadré par une ex-championne du monde - Biathlon jeux olympiques d'hiver, sous forme du biathlon laser run. - Breakdance présentée pour la première fois aux JO de Paris 2024. - Escrime encadré par une ex-championne de France. Des étoiles plein les yeux pour nos enfants de la commune.

Les Olympiades des 2 écoles :

Le vendredi 28 juin s'est déroulée la 3^{ème} édition des Olympiades scolaires de Plerguer Dans le cadre du sport à l'école, les élèves du CP au CM2, de l'école des Badiou et de l'école Notre Dame ont participé à 11 ateliers. Thèmes abordés : lancers – courses – adresse – coopération – agilité ... Et le fameux parcours ninja. Une journée toujours très attendue par les enfants qui marque la fin d'année du sport à l'école !

Merci aux parents, à l'équipe d'animation et aux jeunes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. Un grand merci également à Nicolas pour son parcours ninja très apprécié par les enfants et les enseignants.



CENTRE DE LOISIRS : ALSH

Les enfants de l'accueil de loisirs sont accueillis au sein des locaux de la Cerisaie.

Avec une capacité d'accueil de 72 enfants et une équipe d'animation de 10 animateurs, nous sommes à même de proposer des activités diverses et variées. Les vacances de février et d'avril 2024 ont permis aux enfants de cuisiner avec notre chef Lénaïck, d'aller à la patinoire, à la piscine ou à l'équitation. Des activités plus spécifiques telles que le laser game ou le char à voile sont proposées aux 8-11 ans. L'été 2024 a permis de se rendre au Parc de l'Ange Michel, à Cobac parc et aux Jardins de Brocéliande. 70 enfants ont participé à ces activités. Lors de l'été 2023, nous avons convié les familles à une soirée barbecue ; un moment convivial que nous avons réitéré cette année avec bon nombre de familles inscrites.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Anne Le Guével au : 07 87 16 12 53.



L'équipe d'animation





BIBLIOTHÈQUE L'EVASION

En février, il s'agissait d'une animation boule à neige, lecture sur les rêves que provoque une boule à neige

Atelier d'écriture animé par Virginie David

en février également 2 classes ont participé (les CE2/CM1 de l'école publique et les CM1/CM2 de l'école privée). Sur 3 séances, ils ont travaillé sur 2 thématiques différentes choisies par les enseignants :

- Créer une interview avec un athlète dans le cadre des jeux olympiques (classe de M^{me} Vénisse)
- Créer des poésies sur le thème des arbres (Classe de M. Coulon)

Sensibilisation aux troubles DYS en avril sur le réseau des 3 bibliothèques avec une mini conférence proposée à Miniac-Morvan avec l'orthophoniste M^{me} Golomer. Nous proposons un nouvel espace dédié de lecture pour les enfants ayant des troubles DYS. En parallèle, des petits ateliers de sensibilisation ont été proposés aux classes à partir du CE2 pour faire prendre conscience des difficultés rencontrées lorsque l'on est dyslexique, dysorthographique, dyscalculique, dysgraphique ...

Le challenge lecture à voix haute organisé le 5 avril par le réseau les bibliothèques du Mesnil, c'est Plerguer qui a lancé la marche pour la 1^{ère} édition ! 44 enfants ont participé à notre 1^{ère} édition sur la base du volontariat. Les familles sont venues les soutenir, 189 personnes étaient présentes. Chaque enfant avait choisi un livre qu'il devait présenter et ensuite lire un passage de 3 minutes. 3 jurys, soit 1 par commune, jugeaient les prestations ; des jurés de plusieurs horizons avaient accepté de participer à cette aventure ; Virginie David, intervenante en atelier d'écriture, Pascal Delaporte écrivain de nouvelle, Sébastien Hertel écrivain, Sarah Jaouen biographe, et Pauline Bourgeault passionnée de théâtre. 3 championnes de lecture ont été élues à l'issue de la soirée : Mathilde Le Bourg, Louise Travailled, Amandine Desbois-Rivas. Bravo à toutes les trois L'aventure sera reconduite l'année prochaine avec grand plaisir le vendredi 28 mars 2025.

Vive la lecture !



Le coin des Associations



ASSOCIATION LES MILLE PATTES DE PLERGUER

Cette année a été l'occasion pour la quarantaine d'adhérents amateurs de randonnée de participer à une sortie mensuelle (le samedi après-midi ou le dimanche matin).

De belles sorties cette saison telles que Bazouges avec visite du Château de la Ballue, St Briac, St Marcan, une rando 0 déchet, des randos gourmandes à Tressé et St Malo (inscrite depuis 2 ans officiellement dans notre calendrier), une magnifique rando pique-nique aux Ebihens et bien d'autres... Nous avons aussi effectué notre marche traditionnelle à l'occasion du Téléthon, puis participé en tant que bénévoles à la Course Solidaire des 2 Etangs organisée par l'Association Solid'R Plerguer. Le tout dans la bonne humeur, le rire et l'amitié en profitant de la nature et des paysages diverses qu'elle nous offre. Si vous souhaitez rejoindre notre association et partager avec nous de supers moments, n'hésitez pas à nous contacter ou venez nous rencontrer lors du Forum des Associations de Plerguer le 6 Septembre 2024, ce

sera pour nous l'occasion de vous présenter le calendrier de nos sorties prévues jusqu'au mois de décembre 2024. La cotisation reste inchangée et s'élève à 10 € pour l'année. Renseignements : les1000pattesdeplerguer@gmail.com Facebook Les mille-pattes de Plerguer Stéphanie D'ANCONA (Présidente) 06 60 73 27 81.



SOLID'R PLERGUER

La toute jeune association Solid'R Plerguer a pris le relais de l'association les 1000 pattes de Plerguer pour organiser la 4^e édition de la course solidaire des 2 étangs qui a eu lieu le 24 mars dernier.

Malgré la pluie pendant les préparatifs et la mise en place du balisage, la météo a été clémente le jour J. Les sourires et la bonne humeur ont illuminé tous les carrefours ; la joie de se retrouver pour une bonne cause ! La grande nouveauté de cette édition fut la mise en place des navettes de cars, fortement appréciées par les participants et les organisateurs afin de mieux gérer le stationnement mais surtout de préserver le secteur Natura 2000 de Beaufort. Un grand merci aux sponsors, à la municipalité de Plerguer pour leur soutien et aux plus des 130

bénévoles mobilisés lors de cette journée. Grâce aux efforts de tous, c'est un chèque de 6 260 € qui a été remis à l'AIRG fin mai. La Fondation Groupama et le Lions Club de Dinard Émeraude ont également soutenu notre action en complétant notre aide, remettant chacune 1 000 € à l'AIRG. Depuis la 1^{ère} édition de la course solidaire plus de 30 000 € ont été versés pour aider la recherche des maladies rénales génétiques. **Rendez-vous en 2026 pour la 5^e édition. Mais, en attendant, notez d'ores et déjà que le samedi 26 octobre, sur le thème d'Halloween, l'association organisera un repas dansant au profit d'une association qui n'est pas encore désignée à ce jour.**

La remise du chèque





COURIR A PLEGUER

Cette quatrième saison de notre association a été riche en événements et en émotions. Marquée par la réception de nouveaux maillots, elle a vu nos adhérents toujours aussi nombreux et présents sur les courses.

L'une des grandes réussites de cette année a été l'augmentation du nombre de primo semi-marathoniens parmi nos membres. Leur enthousiasme et leur détermination ont été une véritable source d'inspiration pour nous tous. Nous avons également eu l'honneur de voir plusieurs de nos adhérents participer au marathon et au semi-marathon de la Liberté, organisés pour commémorer les 80 ans du débarquement. Ce fut un moment historique et émouvant, où sport et mémoire se sont entremêlés. Une autre fierté de notre saison a été la reconnaissance de notre team lors des six heures de Plouër où nous étions représentés par 2 équipes en duo, 1 équipe de 4 coureurs, 1 équipe de 5 coureurs et 1 équipe de 6 coureuses. Nous avons reçu la médaille du meilleur esprit d'équipe pour l'ambiance extraordinaire que nous avons su créer. Cette récompense témoigne de la convivialité et de la camaraderie qui règnent au sein de notre groupe. Les entraînements se poursuivent sans relâche, même pendant l'été.



C'est l'occasion idéale pour accueillir de nouveaux membres et nous encourageons tous ceux qui souhaitent se joindre à nous à franchir le pas. Que vous soyez coureur débutant ou expérimenté, vous trouverez chez nous un environnement chaleureux et motivant pour atteindre vos objectifs sportifs. Les entraînements se déroulent le mardi et jeudi, rdv à l'entrée du stade (côté foyer du foot).

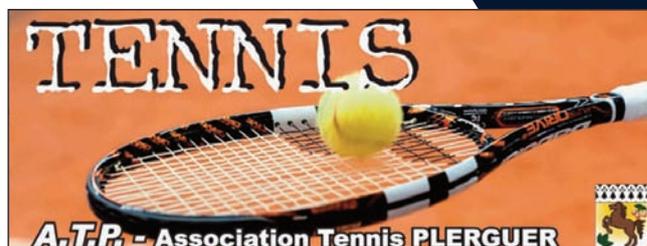
Pour tout renseignements, nous sommes joignables sur courirapleguer@gmail.com ou via Facebook et Instagram

À très bientôt sur les routes et les chemins !



ATP : ASSOCIATION TENNIS PLEGUER

L'association vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre pour le Forum des associations.





LE CLUB DES BADOLIERS



Bonjour à vous toutes et tous, cher(e)s adhérent(e)s et bonjour aussi à toutes celles et ceux qui prendront le temps de lire ces quelques lignes

Pour le bulletin municipal de juillet 2023, nous avons donné la parole à Michèle PESTEL, notre référente dictée et pour celui de janvier 2024 nous avons demandé à Francis FONTAINE de nous faire partager son engouement pour les chansons populaires ... Avant cette période de vacances, il me paraît important de partager avec vous une information sur laquelle Génération mouvement par le biais de son magazine Tambour battant insiste beaucoup : il s'agit des *directives anticipées* :

Que sont les directives anticipées ? « C'est une déclaration écrite que vous rédigez pour préciser vos souhaits liés à la fin de votre vie. Vous exprimez ainsi par avance votre volonté de poursuivre, limiter, arrêter, ou refuser des traitements ou actes médicaux. Une enquête actuelle révèle que seulement 5% des citoyens ont rédigé leurs directives anticipées, par négligence, par superstition ... et pourtant il est important d'en parler. Une directive anticipée, ce doit être un document écrit daté et signé avec vos noms, prénoms et votre date et lieu de naissance. Ce document remis à une personne de confiance, aide les médecins, le moment venu à prendre leur décision sur les soins à donner si vous ne pouvez plus vous-même exprimer vos volontés. L'essentiel en cas de rédaction de ce document est d'informer votre médecin et vos proches de son existence et de l'endroit où vous le conservez. Voilà qui va certainement sans dire, mais c'est encore mieux en le disant.
Thérèse ABALEA

Je vais maintenant passer à des préoccupations beau-



AMICALE LAÏQUE ECOLE DES BADIOUS

Le début d'année 2024 fut marqué par une belle vente de gâteaux Bijou, au mois d'avril une vente de charcuterie fine pour régaler nos papilles, ce qui a permis le financement d'un beau projet au Mont Saint Michel avec nuitées pour le cycle 3 de l'école des Badioux.

Courant mai-juin, les enfants ont vendu des tickets de tombola, le tirage au sort a eu lieu le dimanche 23 juin lors de la fête de l'école. En jeu, des lots pour passer du bon temps en famille ! Un bon cadeau Famille 4 à 6 personnes, dans les arbres ou sur l'eau au Domaine des Ormes, une enceinte bluetooth, un pass famille Cobac Parc, un bon d'achat Décathlon, un bon d'achat Joué Club, un lot du garage Chapron, un bon pour une coupe chez Rien qu'un instant et de nombreux autres lots. L'évènement majeur de l'année, la fête de l'école a eu lieu le

coup plus bucoliques : les voyages et les sorties prévues tant par le secteur que par la fédération pour ce deuxième semestre 2024 et pour les projets 2025. Si vous êtes des fidèles de nos réunions hebdomadaires du jeudi, vous avez certainement participé à la sortie Langoustines et/ou au repas organisé par le secteur à Combourg et/ou la sortie SAFRAN et/ou au voyage à LUZ Saint Sauveur et/ou au voyage en Auvergne, sans oublier la sortie organisée par l'association de Saint Pierre de Plesguen à Merlimont du 29 juin au 2 juillet 2024. Enfin la fête de l'amitié à St Coulomb le 12 juin dernier a réuni toutes les associations dans une ambiance chaleureuse et bien ventée.

Parlons de ce qui nous est proposé pour le futur :

- **COUGNASSE** : spectacle organisé par la fédération à Dol de Bretagne le 26 novembre 2024 à 14h30 : **coût 19 euros**
- **Proposition de voyage pour AN-DORRE** du 18 au 24 mai 2025 Renseignez-vous vite.
- **VOYAGES ANCV : dans le Lubéron** : CERESTE du 21 au 28 juin 2025 et/ou BIDOQUIN du 6 au 12 septembre 2025 ; **en Touraine** : voyage sur 5 jours du 20 au 27 septembre 2025. La fédération propose un voyage en **Martinique** au départ de PARIS (2^{ème} semestre 2025) et un voyage en **Albanie** au départ de Rennes (1^{er} semestre 2025). Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement comme d'habitude tous les jeudis ou auprès d'un des membres du bureau que vous connaissez. Et bien sûr il nous reste encore à communiquer sur le voyage de fin d'année, ce sera pour un peu plus tard... Passez un bel été et toujours et encore prenez soins de vous. Au plaisir de se revoir en septembre.

Le club des badoliers

dimanche 23 juin au stade Pierre Romé. Le matin mise en place des stands à partir de 11h30, repas et 14h30, ouverture des traditionnels stands tant attendus par les enfants : pêche aux canards, cham-boule tout, maquillage, tirs au but, poneys, château gonflable ... Toutes ces actions participent au financement de projets pédagogiques et des sorties scolaires. Suivez l'actualité de l'amicale via notre compte Facebook Amicale Laïque de l'Ecole des Badioux. Nous remercions les familles participantes d'une façon ou d'une autre aux actions menées durant l'année scolaire 2023/2024. Nous vous souhaitons un bel été.



Le bureau de l'amicale



FC PLERGUER/ROZ LE CHALLENGE DES BADIOUS, C'EST FOU !

La 2^{ème} édition du tournoi jeunes du FC Plerguer/Roz-Landrieux a rencontré un franc succès ce samedi 15 juin 2024 !

480 joueurs se sont affrontés devant plus de 1000 visiteurs et au final, ce sont nos voisins normands qui remportent le trophée. Bravo à l'AF Virois (U13) et à l'Union Sportive Granvillaise (U11) pour leur victoire. Le FC Plerguer/Roz repart aussi avec les honneurs grâce à sa victoire en finale de la poule basse dans la catégorie U13.



Un immense merci aux partenaires du club pour leur contribution à l'événement, aux municipalités de Plerguer et Roz-Landrieux pour leur fidèle soutien et une mention particulière à tous les bénévoles/arbitres pour leur engagement exemplaire tout au long de cette grande journée de football ! **Vivement la prochaine édition, le 21 juin 2025 !**

Merci, Bien à vous.

Ronald Blanc - FC Plerguer/Roz-Landrieux



ASSOCIATION L'ETRIER : MOMENT DE PARTAGE.



« Qui sont ces gens qui ne comptent pas leur temps ? Ces personnes qui coupent des planches, scient, peignent ? Ceux qui montent les parcours d'obstacles, dressent le carre de dressage, montent la tente ? Qui sont ceux qui cuisinent et

servent le vin chaud, la galette saucisse ou le sandwich américain ? Qui fait les courses ? Qui relève les barres ? Qui calcule les notes de dressage ? Qui guide les conducteurs ? Qui renseigne la presse locale et sportive ? Qui note les remarques des juges, qui assiste le jury d'obstacles, qui organise la paddock, qui ouvre la porte du terrain ? Qui ? Qui ? Qui ? Ils sont toujours là, cavaliers d'hier et d'aujourd'hui, parents, ados et enfants, tous animés d'une même passion, d'une même croyance. Ils mettent au service des cavaliers leur savoir-faire, ces petits riens qui font tout. Ces choses qui ne sont simples qu'à leurs propres yeux car elle sont immenses lorsque l'on regarde l'esprit dans lequel elles sont données. Ils y passent

leur vie, la moitié de leur vie, y pensent tout le temps... Ils sont là et le bureau de l'association les remercie de leur précieuse contribution. Sans eux, pas de manifestation sportive, pas de maintien des infrastructures ? Chapeau aux bénévoles !!! »

Ces mots n'ont pas été écrits aujourd'hui et ce sont ceux d'un bénévole anonyme, paru dans la gazette interne du club, il y a plus de **quarante ans**. Mais rien n'a changé, l'esprit de Monsieur Pierre ROME traverse le temps et illumine chaque décennie. Donner de son temps, **c'est nous rendre plus humain**. Partager des instants de vie et parfois, des moments de tristesse, **nous enrichit**. La joie de se retrouver, de faire avancer le navire ensemble, c'est la marque de fabrique de tous les clubs. C'est pourquoi, il faut remercier tous nos bénévoles qui ont compris le sens de cet engagement au service des autres. Nous avons besoin de tout le monde et de nouvelles contributions seront toujours les bienvenues ! **P.S** : Félicitation à Marjorie, pour l'obtention de son BPJEPS !!

Jacques Monfraies



ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts Littérature d'Afrique de l'Ouest)

Nouvelles expositions En Avril 2024, Plerguer a accueilli la 3^e exposition de l'association CALAO sur le thème *l'art du tissu en Afrique de l'Ouest*. Cette exposition, illustrée par des documents audiovisuels a présenté les différents types de tissus de l'Afrique de l'Ouest, leurs modes de fabrication, leurs significations culturelles locales et leur influence dans le monde contemporain. Une prochaine exposition est prévue sur *la statuaire africaine* portant sur les statuettes et leurs significations.

Exposition itinérante L'exposition d'art africain *de la création à l'expression* sur les masques, initiée à Plerguer, s'est déployée dans d'autres communes de la région. Ainsi, après la Vicomté-sur-Rance en novembre 2023, elle a été accueillie à St-Cast-le-Guildo en février 2024 puis à Moncontour en juillet 2024. Lorsque cela est possible, un temps spécifique est dédié aux élèves des écoles ainsi

qu'aux maisons de retraite permettant à un large public de faire ce voyage culturel en Afrique de l'Ouest.

Les écoles aussi Dans le cadre des activités éducatives, artistiques et culturelles, après les séances de découverte du jeu d'Awalé en 2023 destinées aux élèves à partir de 8 ans, ce sont les élèves de CP et CE de Plerguer qui vont à leur tour entendre un conte, puis un document adapté aux enfants sur les masques et découvrir quelques masques africains qu'ils pourront dessiner. Cette activité a été conçue avec la bibliothèque et les 2 écoles de la commune de Plerguer. Par ailleurs, l'Association CALAO poursuit ses séances d'initiation au jeu d'Awalé pour tout public le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Cerisaie. **Contact : Association C.A.L.A.O: 06 32 75 90 20 (Mr. KONÉ)**

calaoplerguer@orange.fr / djacka.kone@orange.fr



J2N

Une très grosse année se termine avec une quarantaine d'élèves essentiellement en guitare et piano.

Une nouveauté pour la rentrée 2024 : l'ouverture, avec Sibylle FUZEAU, d'une classe de cours collectifs en chant et piano. Selon ses possibilités, Laurent TOSTAIN viendra se joindre à nous pour accompagner le groupe à la guitare. Sibylle FUZEAU est chanteuse et professeure de chant issue

du conservatoire de Rennes. J2n enseigne la guitare, le piano, le violon, l'accordéon chromatique et le chant individuels ou collectifs.

Tous renseignements : 06 81 88 91 04 – jai2notesavousdire@gmail.com – jai2notesavousdire.com





ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année sportive de l'AGVP s'est terminée de manière festive avec une démonstration des différents cours et un pique-nique amical salle Chateaubriand.

Les 172 adhérents de l'association adultes et enfants de 3 à 90 ans ont progressé et se sont amusés dans l'effort avec enthousiasme. A partir du 10 septembre 2024 la saison reprend pour tous les adhérents, venez nous rejoindre car le sport procure bien être et énergie. Du nouveau pour cette rentrée 2024, Lyly, éducatrice sportive exerçant dans la région, va dispenser un cours de POUND adulte (fitness avec baguettes) le mardi de 19h à 20h salle Chateaubriand. **Les cours sont reconduits ainsi :** **Mardi salle Chateaubriand :** Pilates 9h15 à 10h15 ; Bien être et équilibre 10h30 à 11h30 ; Pound 19h à 20h ; Strong 20h30 à 21h30.

Mercredi salle la cerisaie : Gym enfant 6 à 10 ans 9h45 à 10h45 ; Gym enfant 3 à 6 ans 11h à 12h ; Zumba kids 14h30 à 15h30.



Jeudi salle Chateaubriand : Zumba 19h15 à 20h15 ; Renforcement musculaire 20h25 à 21h25.

Rendez-vous au Forum des associations en septembre, l'équipe du bureau de l'association sera heureuse de vous y accueillir.



M' TAVOIX

L'association M'tavoix, toujours présente auprès des Plergerois, est heureuse de faire vibrer ses notes de musiques et de voix à Plerguer et alentours.

La rentrée scolaire de Septembre s'annonce sous de bonnes augures, avec une salle généreusement proposée par la Mairie, qui saura sans hésitation satisfaire vos besoins et les miens de proximité. Après la belle représentation spectacle des élèves rassemblés le 5 juin, nous nous retrouverons, au forum des associations de Plerguer à la rentrée de septembre, et si cela ne vous était pas possible, à celui de Dol-de-Bretagne le 7/9/2024. L'été étant toujours rempli de surprises, n'hésitez pas à vous abonner au Facebook M'Tavoix - Marielle, et apprécier mes autres facettes sur :



www.mariellerochon.com ; comme, entre autre, le coaching de confiance en soit à travers la voix et la posturale et tant d'autres. La danse libre continue, tous les jeudis pairs du mois *reprise en Septembre*, n'hésitez pas à faire une 1^{ère} immersion, le 1^{er} cours reprise de septembre sera offert, demandez le programme ci-après ou aux forums. **L'association reste à votre écoute au 06 49 15 39 36 ou sur mtavoix@gmail.com. Au plaisir de vous retrouver, dès que le cœur vous en dit !**



L'ADMR : service à la personne à tous les âges de la vie

L'association, qui siège sur la commune, fait partie des 46 associations départementales de la fédération 35.



Nous ne pouvons que saluer ceux qui ont été à l'initiative de la création de ce service local, et qui est animé par des administrateurs bénévoles dévoués, compétents et très actifs. Les salariés étant tous des professionnels d'intervention soutenus dans leurs missions auprès des personnes aidées, par une assistante technique planning, sous la responsabilité du conseil d'administration de l'association. Une nouvelle bénévole a été cooptée lors de cette dernière année : M.L NIEL, elle renforce l'équipe d'administrateurs. L'activité est stable, mais peine à progresser, faute de recrutement. La refonte de la grille salariale et la mise à disposition de voitures de service, l'obtention de titres-restaurant a permis néanmoins des améliorations financières et

de la qualité de vie au travail. Des animations pour rompre la solitude sont proposées aux personnes aidées et les bénévoles sont dans une dynamique d'accompagnement efficace et nécessaire pour toute cette organisation. Toujours aussi motivés, dynamiques, animés par des valeurs humanistes nous poursuivons nos engagements. **OSEZ LE BENEVOLAT VENEZ NOUS REJOINDRE !** Devenir bénévole, c'est donner, recevoir, échanger et rencontrer de nouvelles personnes, c'est aussi être acteur de sa commune ou de son quartier et de participer à un projet collectif.

A. RAHAULT Présidente.



ACCA PLEGUER

Amis chasseurs, une nouvelle saison approche à grand pas.

Il nous faut faire le bilan de la saison dernière, la régulation des nuisibles nous obligeant à une présence constante sur le territoire. Aussi, je vous remercie au nom du bureau de votre présence à chaque battue.

Animaux prélevés : ■ 50 sangliers ■ 108 ragondins ■ 34 corvidés. L'assemblée générale du 2 juin avec une bonne participation (36 présents – 16 pouvoirs)

s'est déroulée dans une bonne ambiance, sans changements notables ; l'AG s'est terminée par le verre de l'amitié comme le veut la tradition. Bonne saison de chasse à toutes et tous.

Dates à retenir :

- **Vente des cartes**, le 9 août et le 13 septembre 2024 de 18h30 à 20h30 à la Maison de la Chasse.
- **Repas à emporter** : jambon à l'os le 12 avril 2025.





JUMELAGE PLERGUER LETTE 2024 ! ALLE ZUSAMMEN ! TOUS ENSEMBLE !

Du 26 juillet au 2 août, Plerguer a vécu à l'heure allemande. Bientôt 60 ans que nous célébrons notre amitié franco-allemande avec la ville de Lette !

Pendant une semaine les couleurs de l'Allemagne et de la France ont fleuri un peu partout dans la commune. Près de 60 allemands ont été invités à participer aux animations et sorties organisées par le comité, à partager le quotidien des familles hôteuses et vivre une semaine emplie de bonne humeur et de convivialité.

Des sorties à Dinard et ses environs avec visite de musée et jardin reconnus, Saint Malo, ville que nos amis allemands apprécient beaucoup, Villedieu-les-Poêles pour son artisanat et Dinan pour son histoire. Le comité a fait valoir des déplacements modérés et des actions tournés vers des démarches éco-responsables tout au long de la semaine. Ce jumelage prend une dimension particulière en ces temps où sévit la guerre en Ukraine. C'est lentement mais certainement avec une furieuse envie de se défaire des stigmates de la guerre qu'un groupe de plergueroises et

plergueroises a créé ce jumelage, avec le football, ce sport qui a permis tant de rencontres amicales possibles, sur le terrain, tous ensemble !

Pour mémoire, « en 1968, à l'occasion du 45^{ème} anniversaire du DJK Vorwärts de Lette, le Maire M. Romé et M. Josef Schulze Herding ont scellé le jumelage par un échange de documents. Le jumelage fut ainsi créé avec un rythme de visite bi-annuelle. »

Merci à la Municipalité de Plerguer et aux agents, à toutes les familles d'accueil, au club de Foot FC Plerguer – Roz-Landrieux, à tous les participants des autres associations et à Patricia la présidente avec tous les membres du comité de jumelage pour cette semaine riche en moments chaleureux et conviviaux.

Vive l'amitié entre Lette et Plerguer !





COMITÉ DES FÊTES :

Un 1^{er} semestre sur les chapeaux de roues !!!

Nous avons commencé comme tous les ans par l'Assemblée Générale en janvier où les comptes financiers ont été approuvés. Avant de commencer à relayer les manifestations, je tenais au nom du Comité des Fêtes à remercier la Municipalité pour son soutien financier et logistique.

Notre 1^{ère} manifestation fût notre loto de la St Valentin en février. Celui-ci a remporté un vif succès. Le super caddie a été gagné par Yvette la Malouine.

Les festivités ont continué avec la Fête des Badius. Ce fut un week-end très chargé. Tout d'abord, le vide grenier dans le centre bourg qui finalement a été très apprécié des déballeurs malgré les contraintes. La journée s'est terminée par un Karaoke dansant à la salle Chateaubriand. Pour une première se fût un immense succès avec une très bonne ambiance.



toutes les semaines afin de présenter un spectacle de qualité. Je remercie Lucie Person pour son investissement à mes côtés et qui en plus a été de très bons conseils pour les filles. Le jour J est finalement arrivé et le jury composé de personnes extérieures à Plerguer a élu :

2^{ème} dauphine de Miss Plerguer :

Marion LEBREUILLY

1^{ère} dauphine de Miss Plerguer :

Candice LECOULAN

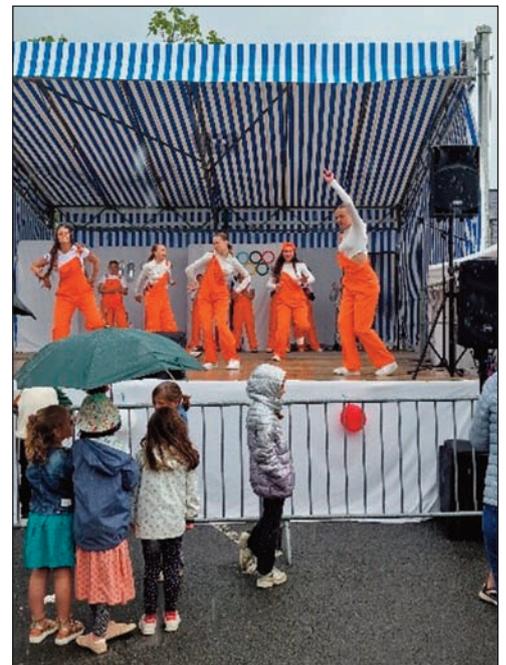
Miss Plerguer 2024 : Emma CHOLLET

Félicitations aux titrées ainsi qu'aux autres candidates qui n'ont pas démerité loin de là. Merci à Manon Tézé d'être restée Miss Plerguer de 2019 à 2024.

Lors de cet après-midi, vous avez pu découvrir un défilé de mode de la marque Elora. Merci à Florence d'avoir trouvé de superbes mannequins que je remercie. Et un grand merci à cette jeune troupe de danse de St Malo *Let Me Dance*. Les danseuses ont su captiver l'attention du public avec leurs chorégraphies endiablées.



Puis, le dimanche, nous avons continué notre week-end avec l'élection de notre Miss Plerguer. Cette élection a eu lieu sur la Place de la Mairie ; ce qui a permis malgré la pluie (qui a fait son apparition en cours d'après-midi) d'apprécier les différentes prestations. Depuis le mois de mars, les 7 prétendantes s'étaient entraînées



Vous avez pu retrouver notre Miss Plerguer, Emma et ses dauphines, Candice et Marion lors des manifestations comme le 14 juillet ou le vide grenier du 21 juillet. Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes et bénévoles qui ont contribué à la réussite de nos manifestations.

La Présidente, Annie LAMBERT



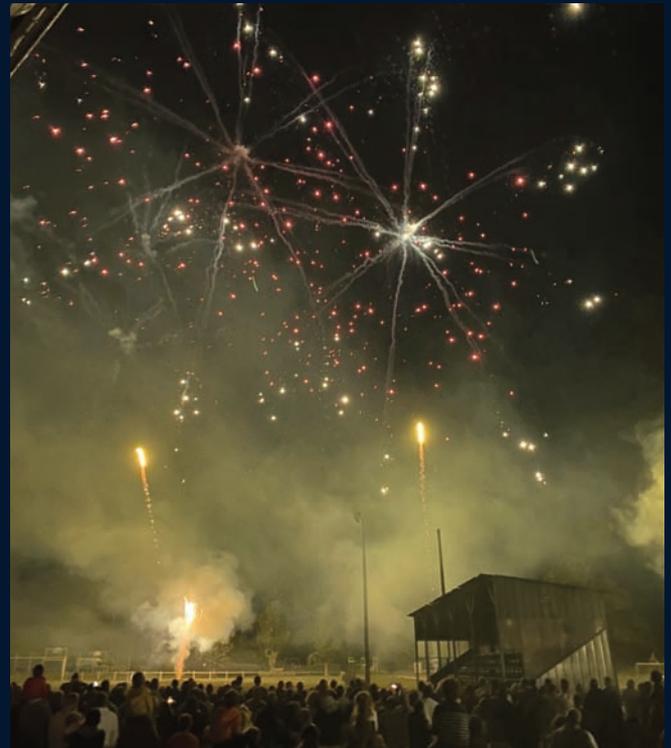
*Remise d'un chèque par le CMB
à l'association des pompiers*



Cerisier en fleurs devant la mairie



DISCO SOUPE



Le feu d'artifice



Les Olympiades